

Collaborer avec les parents et promouvoir ensemble la santé des enfants

Outil pratique pour les écoles et les structures d'accueil de jour/crèches

Mettre en place une bonne collaboration avec les parents*, avec du plaisir et du succès

Le présent document vous soutient dans votre analyse de la collaboration avec les parents et vous donne des pistes pour atteindre vos objectifs. En tant que professionnel-le dans une école, une crèche ou une structure d'accueil, vous connaissez les enfants, les jeunes et leurs parents, respectivement leur(s) personne(s) de référence, ainsi que leur vécu. C'est pourquoi nous vous proposons avant tout des questions, des idées et des liens qui vous permettront de réfléchir à la collaboration avec les parents à la place d'une « recette » générale.

Vous pouvez, de manière individuelle ou en équipe, vous laisser guider par le document ou vous pouvez vous intéresser à des aspects précis, y réfléchir, en discuter et les mettre en œuvre.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir et de succès dans la collaboration avec les parents !

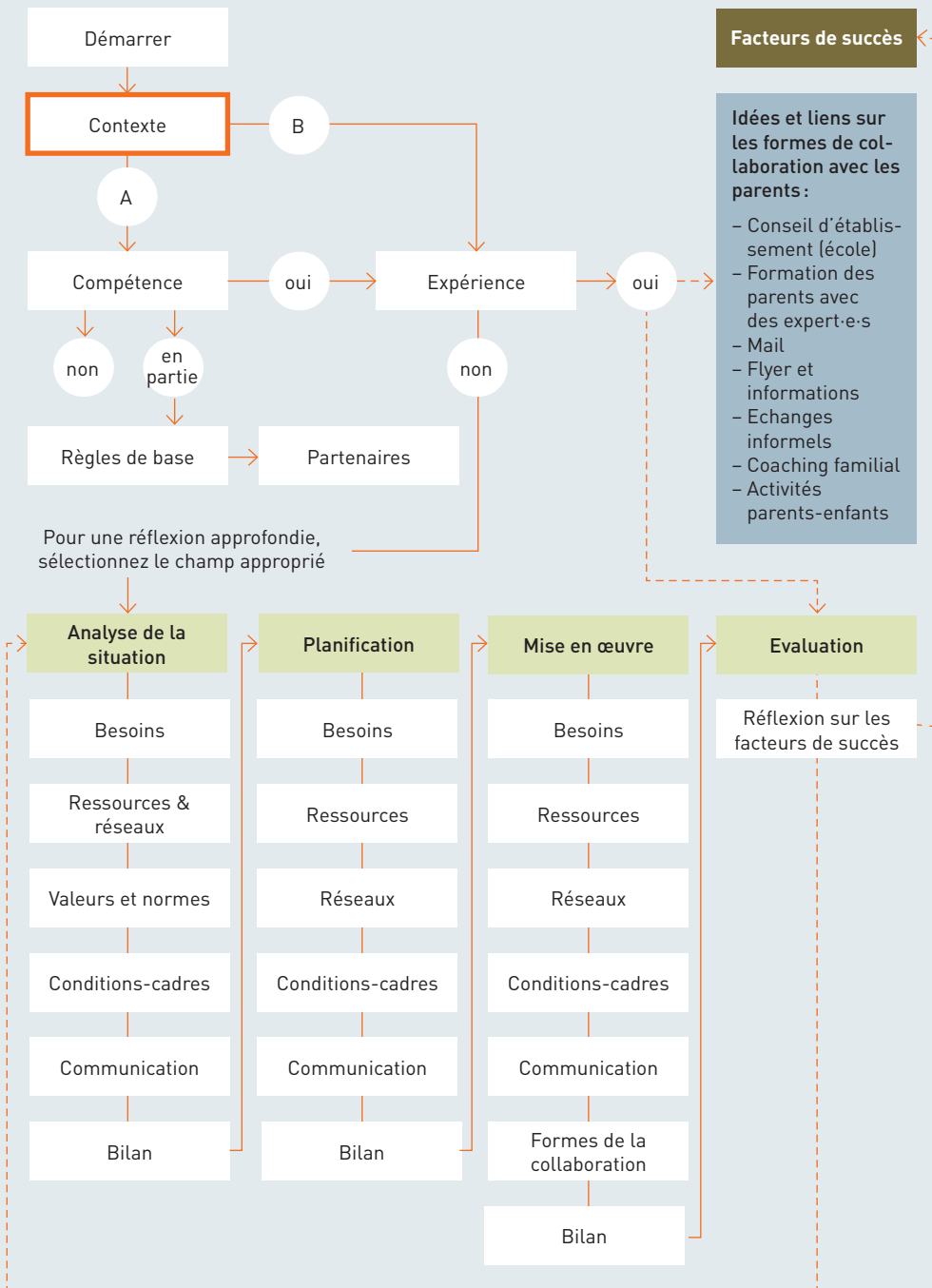
Votre équipe-RADIX Ecoles en santé

info-la@radix.ch / www.ecoles-en-sante.ch

Démarrer

Basé sur l'outil d'analyse et de réflexion pour les professionnel-le-s « Avec les parents », développé par RADIX sur mandat de Promotion Santé Suisse, 2020, www.radix.ch/parents

* par le terme de parents nous entendons également les tuteurs légaux ou toute autre personne responsable de l'enfant.

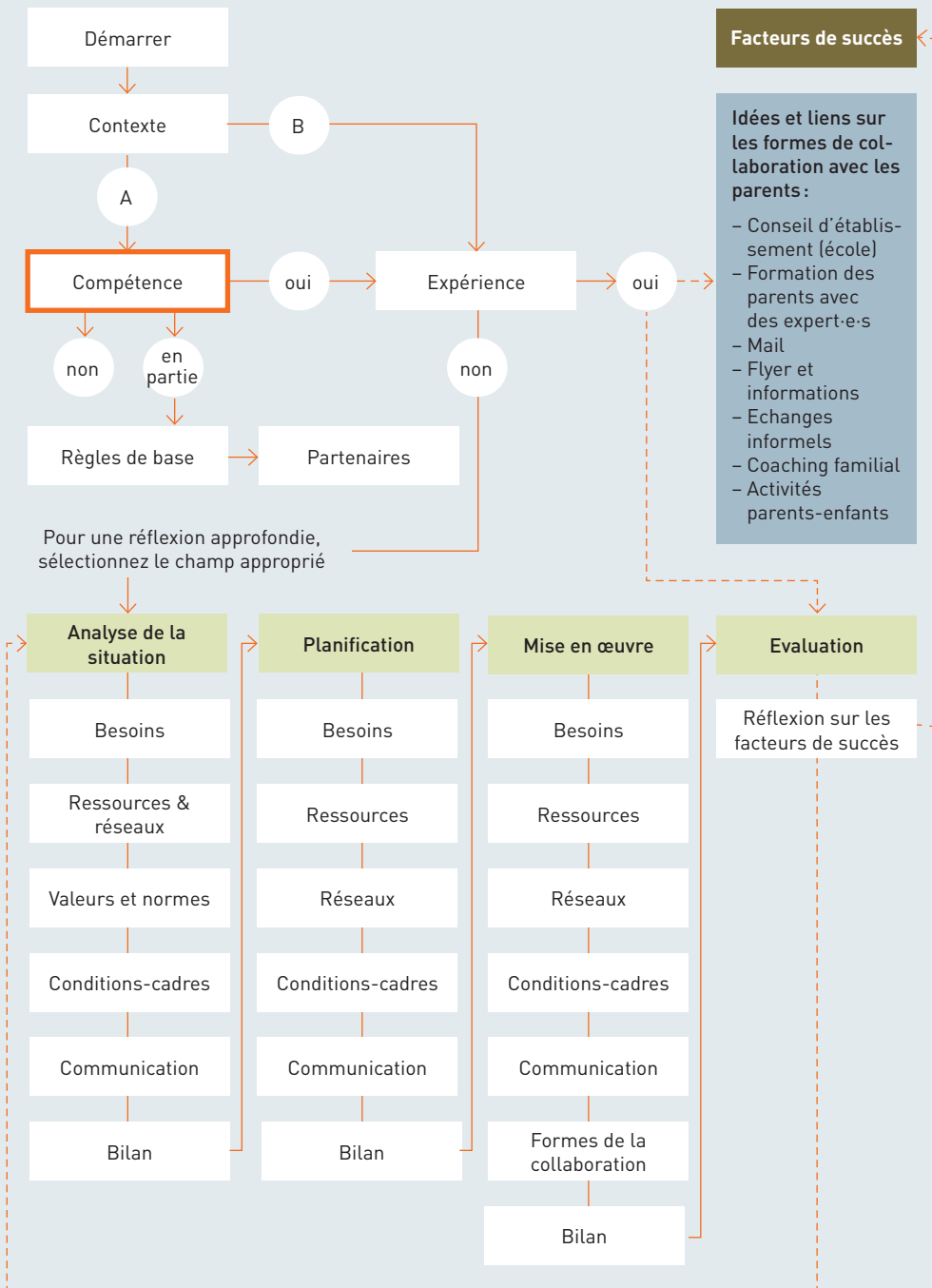


Quelle est la situation initiale ?

- A) Un thème spécifique devrait être abordé.
- B) Le thème de la collaboration avec les parents devrait être analysé de manière approfondie.

A

B



Êtes-vous compétents pour aborder ce thème ?

Thème

Intervention précoce	Sécurité et bien-être	Négligence	Education	Circulation routière et chemin de l'école
Concept pédagogique	Promotion de la santé et prévention	Automutilation	Devoir de diligence	Bâtiments scolaires et cours de récréation
Moyen de communication	Education et valeurs	Parents souffrant de dépendance ou autre maladie	Besoins fondamentaux (alimentation, sommeil, habillement)	Contrôle des normes sanitaires
Information régulière aux parents	Participation et collaboration (p. ex. conseil des parents)	Absentéisme scolaire	Utilisation des écrans à la maison	Règles relatives aux amendes et aux sanctions
Informations spécifiques (p. ex. sur les changements ou incidents survenus à l'école)	Utilisation des écrans à l'école / dans la structure d'accueil	Violence physique, sexuelle ou psychologique	Transmission à l'école des changements familiaux qui peuvent affecter l'apprentissage de l'enfant	Inspection scolaire
Mesures disciplinaires	Actions impliquant les parents	Conflits entre l'école et les parents	Education religieuse	

Compétence

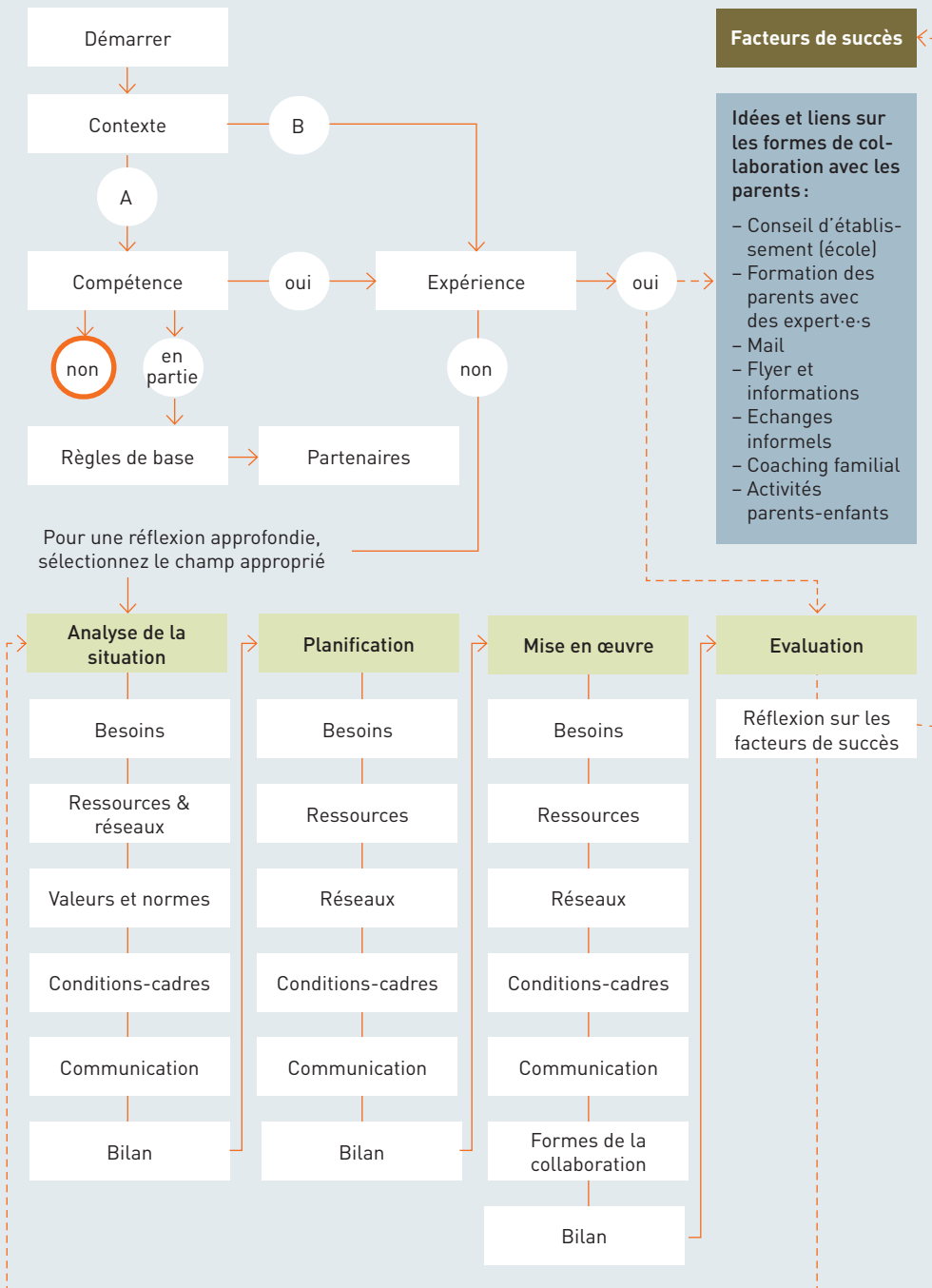
Ecole / structure d'accueil	Ecole / structure d'accueil et parents (collaboration)	Autorités, parents et école / structure d'accueil	Parents ou personne de référence	Autorités
-----------------------------	--	---	----------------------------------	-----------

Pour continuer, veuillez cliquer sur « non »

oui

en partie

non

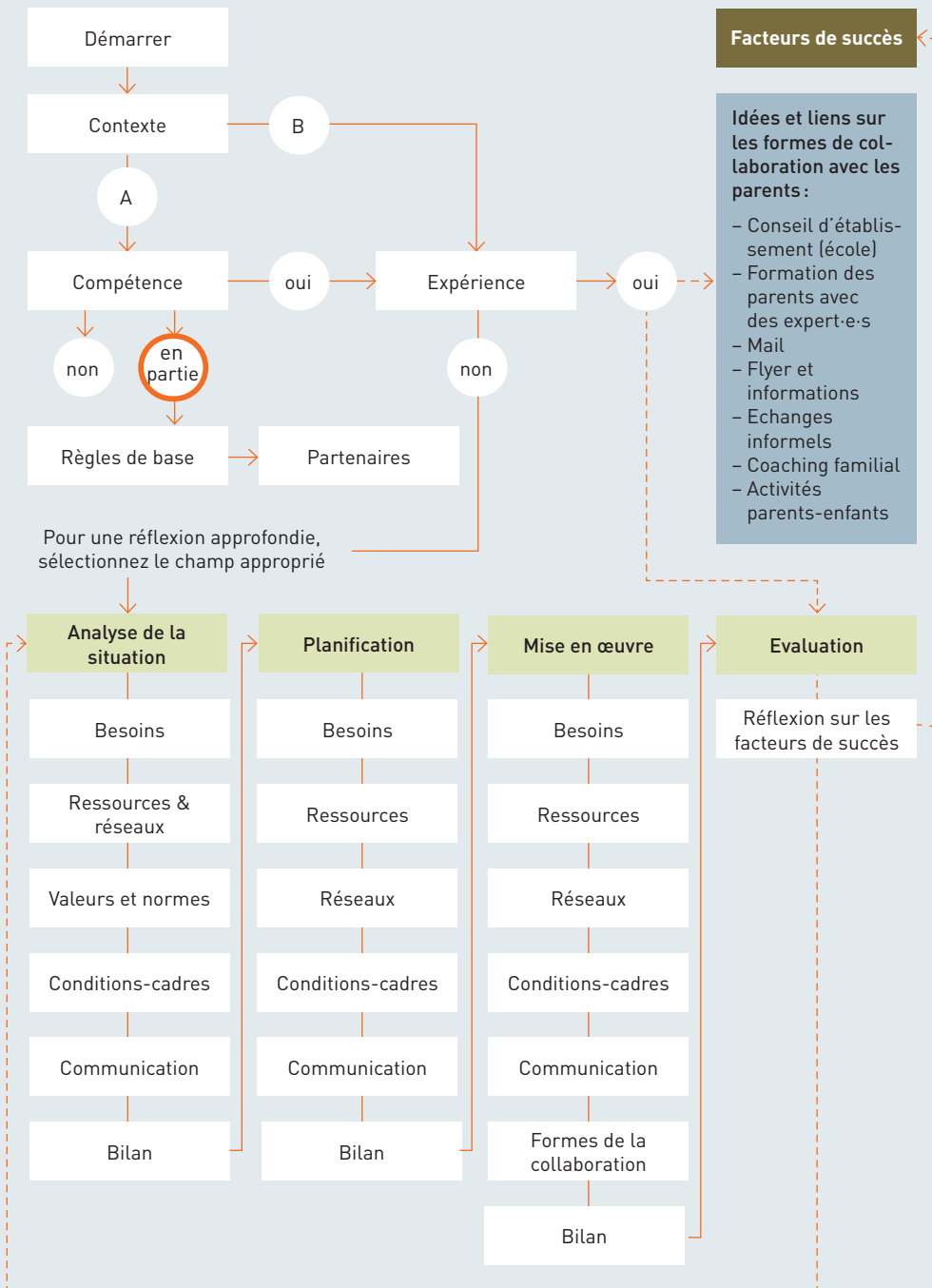


Veillez noter ce qui suit :

Même lorsque la responsabilité d'une thématique est du ressort des parents et/ou des autorités, l'école/la structure d'accueil de jour ou la crèche peut demander des améliorations en lien avec la prévention et la promotion de la santé, p. ex. par rapport à l'utilisation des médias, à une alimentation équilibrée ou à l'aménagement de cours de récréation propices à l'activité physique.

Il est conseillé de procéder prudemment et de manière différenciée en tenant compte du contexte de la famille resp. des autorités (culture, habitudes, règlements).

À propos du devoir de diligence, des besoins fondamentaux et l'éducation veuillez consulter les informations sous → en partie responsable.



Cherchez à savoir qui est le partenaire approprié

Toute observation d'un cas grave doit être signalée immédiatement. Idéalement, un concept de détection et d'intervention précoces devrait exister dans la structure. L'échange et la mise en réseau sont très importants, pour réduire les réticences à se tourner vers un centre spécialisé.

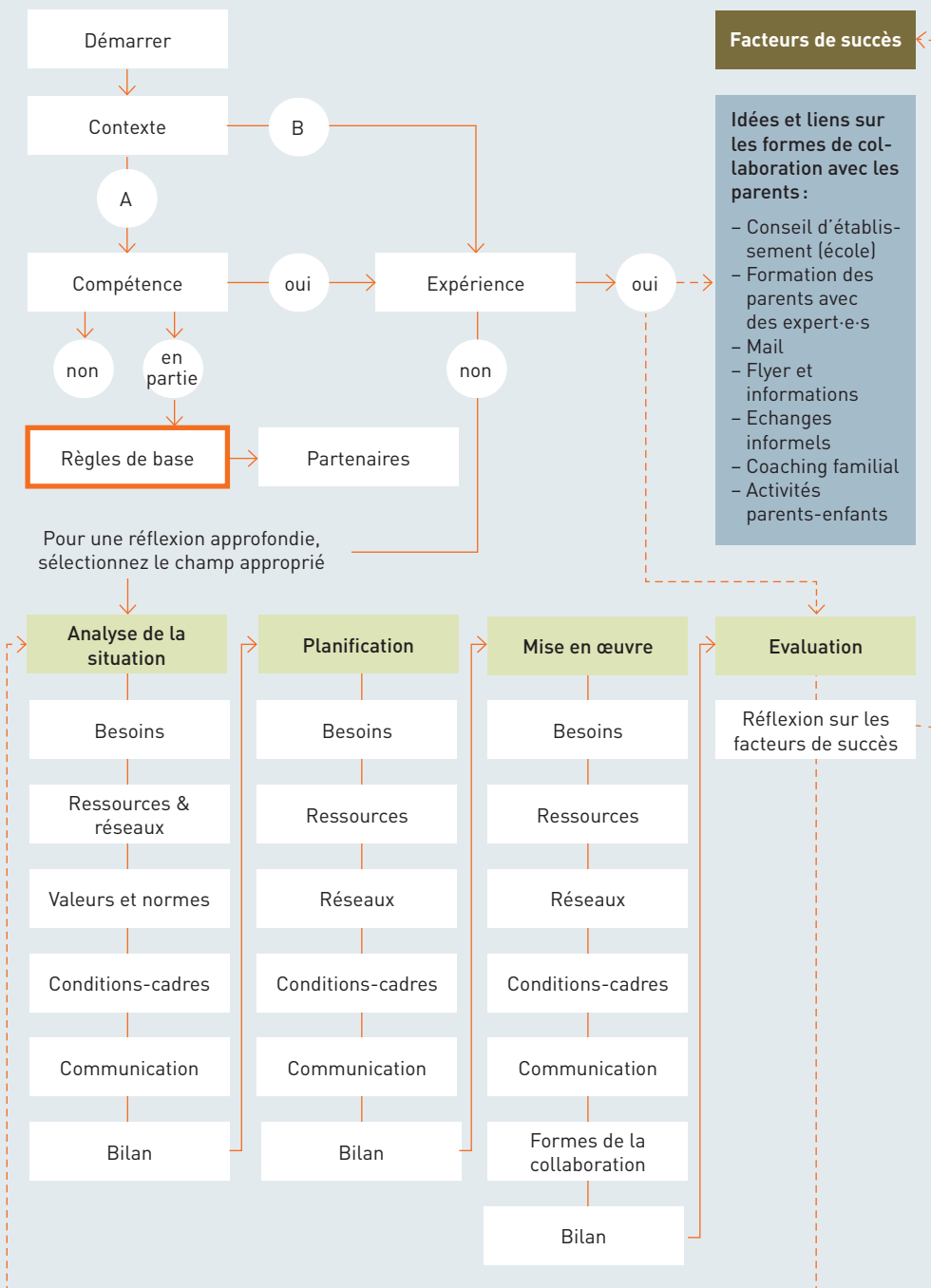
➔ www.radix.ch/ip-ecoles

Détection précoce de la maltraitance infantile ➔ www.kinderschutz.ch/fr/detection-precoce-de-la-maltraitance-infantile.html

Les enseignant·e·s ainsi que les professionnel·le·s des garderies ont le devoir de signaler les cas suspects à leurs supérieurs. Le signalement aux autorités doit être fait ensemble et toujours examiné avec soin et professionnalisme. Un signalement fait à la hâte peut entraîner des conséquences importantes pour l'enfant concerné. Un cas suspect doit toujours être discuté en équipe et avec des experts internes et externes. Différentes institutions proposent d'échanger autour des cas et fournissent des conseils anonymes (groupes de protection de l'enfance, centres de conseil aux victimes, services sociaux ou APEA). Ces services sont gérés différemment selon les cantons.

Guide et brochure d'information pour les personnes voulant effectuer un signalement ➔ kescha.ch/wAssets/docs/KESCHA_Flyer_Gefahrdungsmeldung_A5_FR.pdf

Règles de base



Règles de base

1. Faire avec les parents

Les parents sont toujours les premières personnes à contacter et devraient être impliqués dans toutes les décisions en lien avec l'intérêt de l'enfant. **Si la participation des parents n'est pas dans l'intérêt de l'enfant (p. ex. en cas de suspicion d'abus sexuel), une exception doit être faite.**

2. Agir tout de suite en cas de danger

N'hésitez pas à intervenir si les signaux d'alarme sont clairs. Vous êtes légalement tenus d'intervenir lorsque le bien-être de l'enfant est menacé.

3. Partager les responsabilités

Ne restez pas seul·e avec une problématique mais demandez de l'aide. Les situations de mises en danger sont de la responsabilité des cadres : les enseignant·e·s, éducateur·trices et autres employés doivent informer leur direction.

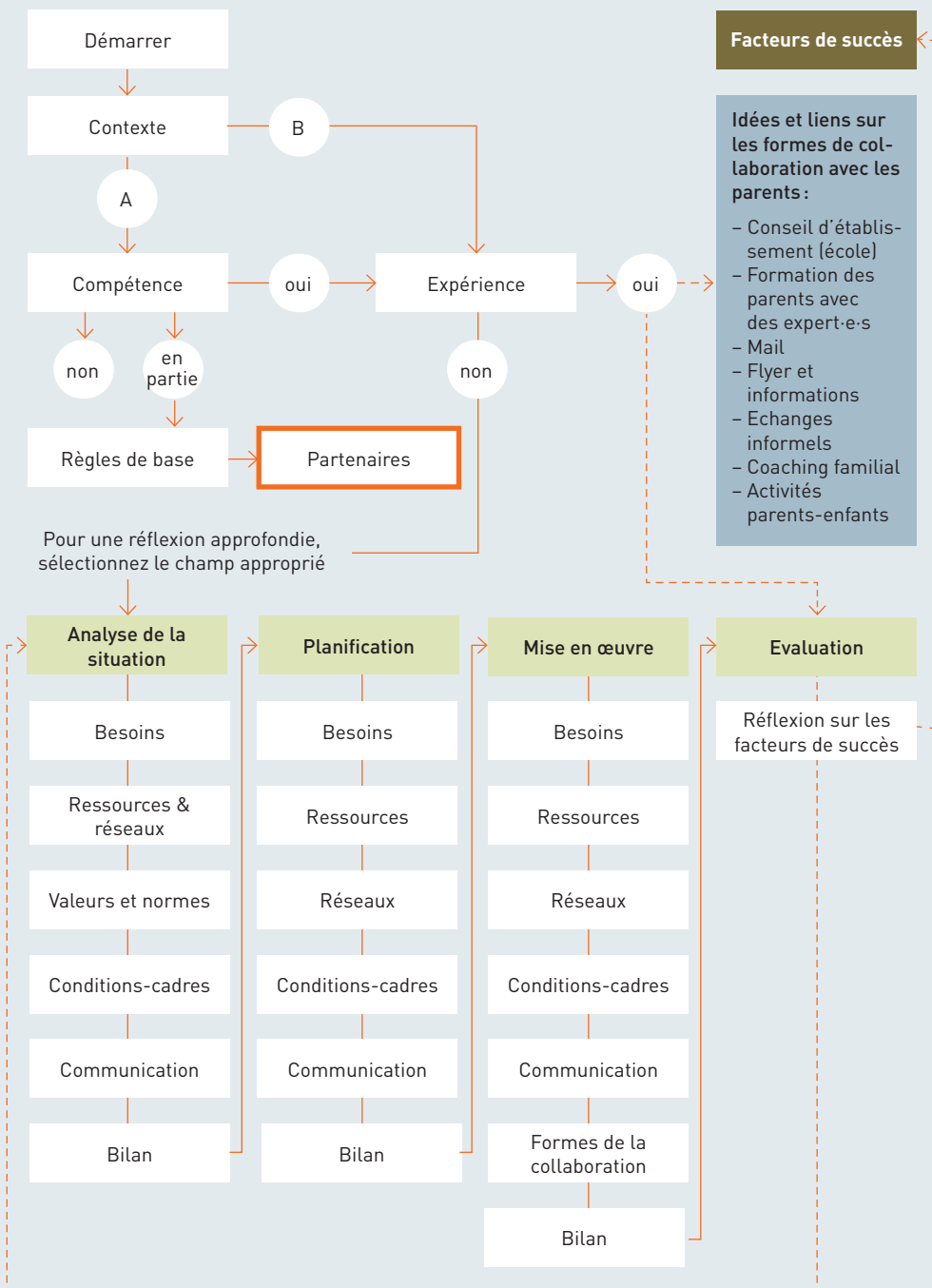
4. Se tourner vers les institutions spécialisées

Des conseils sur les situations difficiles peuvent être obtenus auprès de KESCHA (T +41 79 273 96 96, ou romandie@kescha.ch) ou des services et institutions de protection de la jeunesse dans les cantons.

Références :

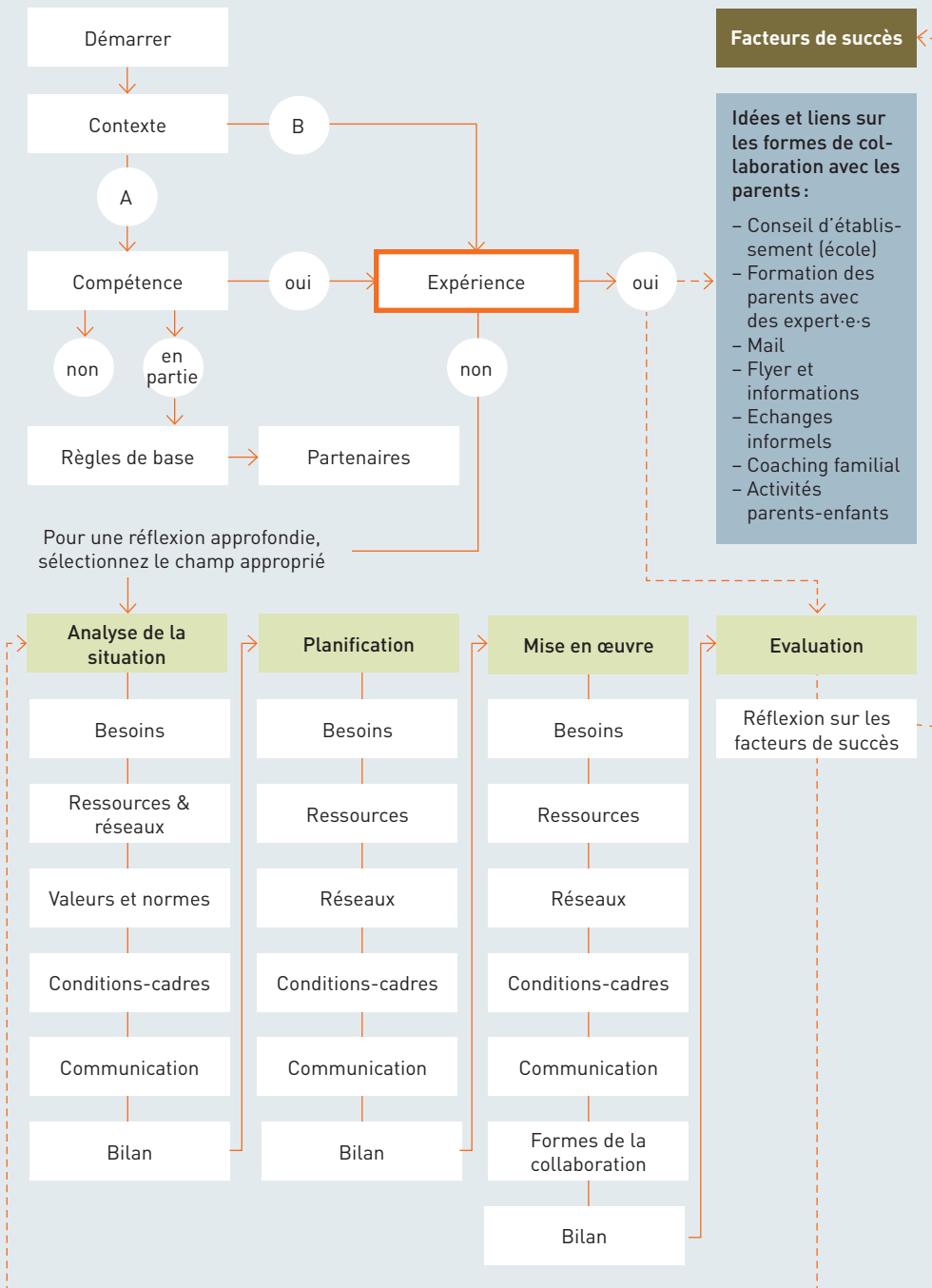
- KESCHA Le centre d'écoute et d'assistance de l'enfant et de l'adulte www.kescha.ch/fr
- Protection de l'enfance Suisse www.kinderschutz.ch/fr
- Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz LCH (2017). Schule und Eltern : Gestaltung der Zusammenarbeit (en allemand uniquement)

Partenaires



Partenaires possibles

Problématique	Institution
Négligence	Les enfants et les jeunes ont le droit à la protection de leur intégrité et de leur développement. Ceci implique que leur bien-être physique, leur développement psychique et spirituel ou la possibilité de créer des liens sociaux doivent être préservés. Si ces droits sont menacés (soins inadéquats, manque de surveillance, alimentation, vêtements, hygiène pas adaptés ou des troubles dans les domaines émotionnel, social ou moral) les professionnel·le·s (école et garderie) ont l'obligation de signaler la situation à l'APEA. Plus d'information ↗ www.kescha.ch/wAssets/docs/KESCHA_Flyer_Gefahrungsmeldung_A5_FR.pdf
Automutilation	Réseau santé de l'établissement scolaire (infirmerie scolaire, médecin scolaire)
Parents souffrant de dépendance ou autre maladie	<ul style="list-style-type: none"> - Recommander aux parents de s'adresser à des institutions locales d'aide et conseils destinés aux parents pour clarifier la situation familiale. - Soutien/information en cas de dépendance : <ul style="list-style-type: none"> ↗ www.addictionsuisse.ch ↗ www.safezone.ch ↗ blaukreuz.ch/fr/aide-immEDIATE/
Absentéisme scolaire	Collaboration avec le travailleur social scolaire ou l'assistant social de la famille ou l'équipe de direction. La violation de l'obligation scolaire par les parents est punissable. En cas d'infraction grave, l'enseignant doit signaler la situation à la direction de l'école qui s'adressera à l'APEA.
Situations difficiles (mobbing, phénomènes de violence)	Réseau santé de l'établissement (infirmerie scolaire, médecin scolaire)
Violence physique, sexuelle ou psychologique	APEA. Pour plus d'information : Centre d'écoute et d'assistance de l'enfant et de l'adulte ↗ kescha.ch/fr/informations-sur-la-protection-de-l-enfant-et-de-l-adulte Consultations téléphoniques : +41 79 273 96 96 ou par mail ↗ romandie@kescha.ch
Conflits entre l'école et les parents	Direction de l'établissement, puis département de l'instruction publique du canton.



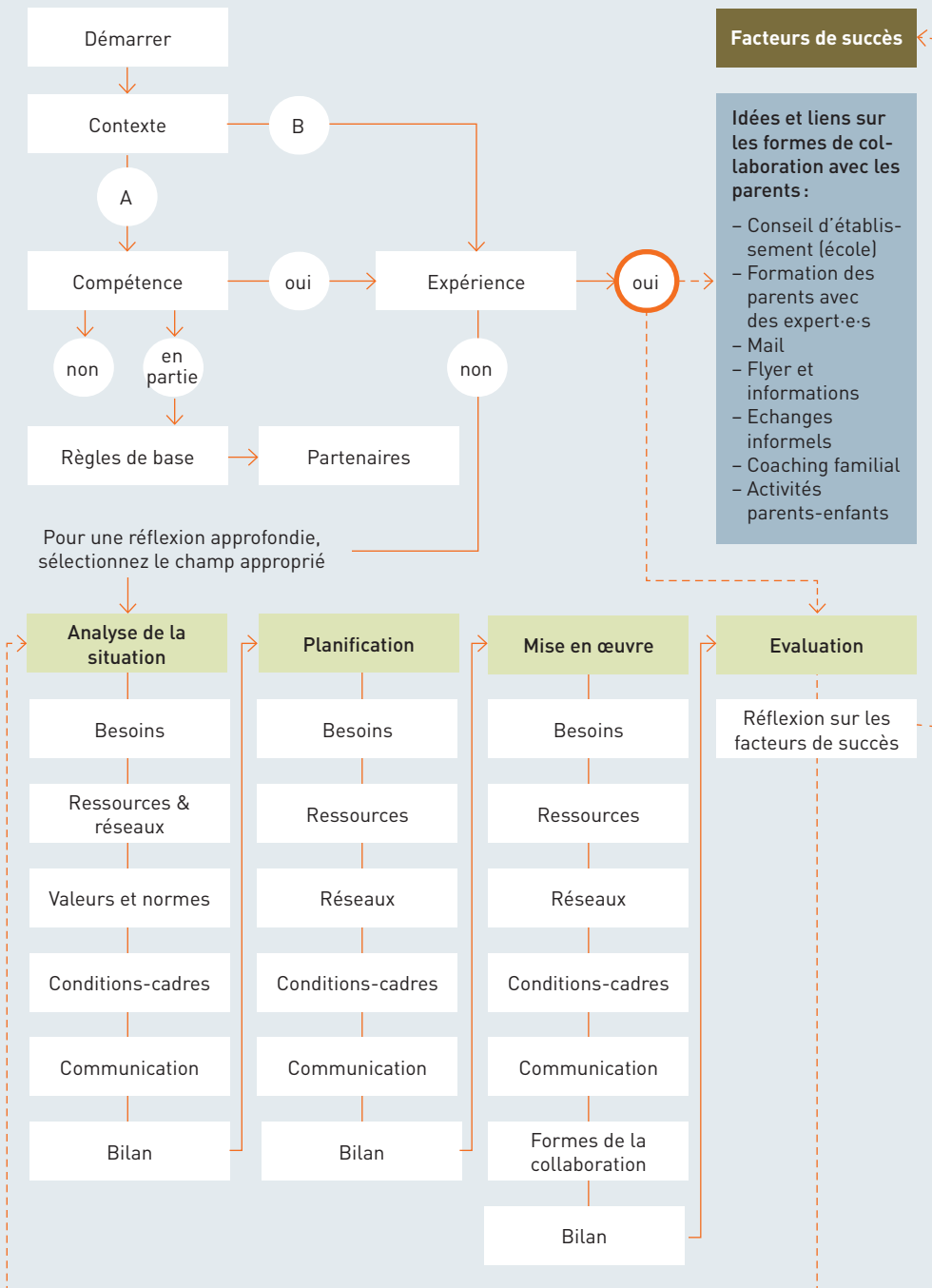
Avez-vous déjà réfléchi et cherché à améliorer votre collaboration actuelle avec les parents ?

La réflexion et l'amélioration des expériences de collaboration avec les parents devrait se faire en continu.

Si vous savez ce qui a bien fonctionné jusqu'à présent et ce qui pourrait être amélioré à l'avenir, alors répondez oui à la question. Sinon, veuillez cliquer sur « non » et passez à → [L'analyse de la situation](#).

oui

non



Nous vous souhaitons beaucoup de succès !

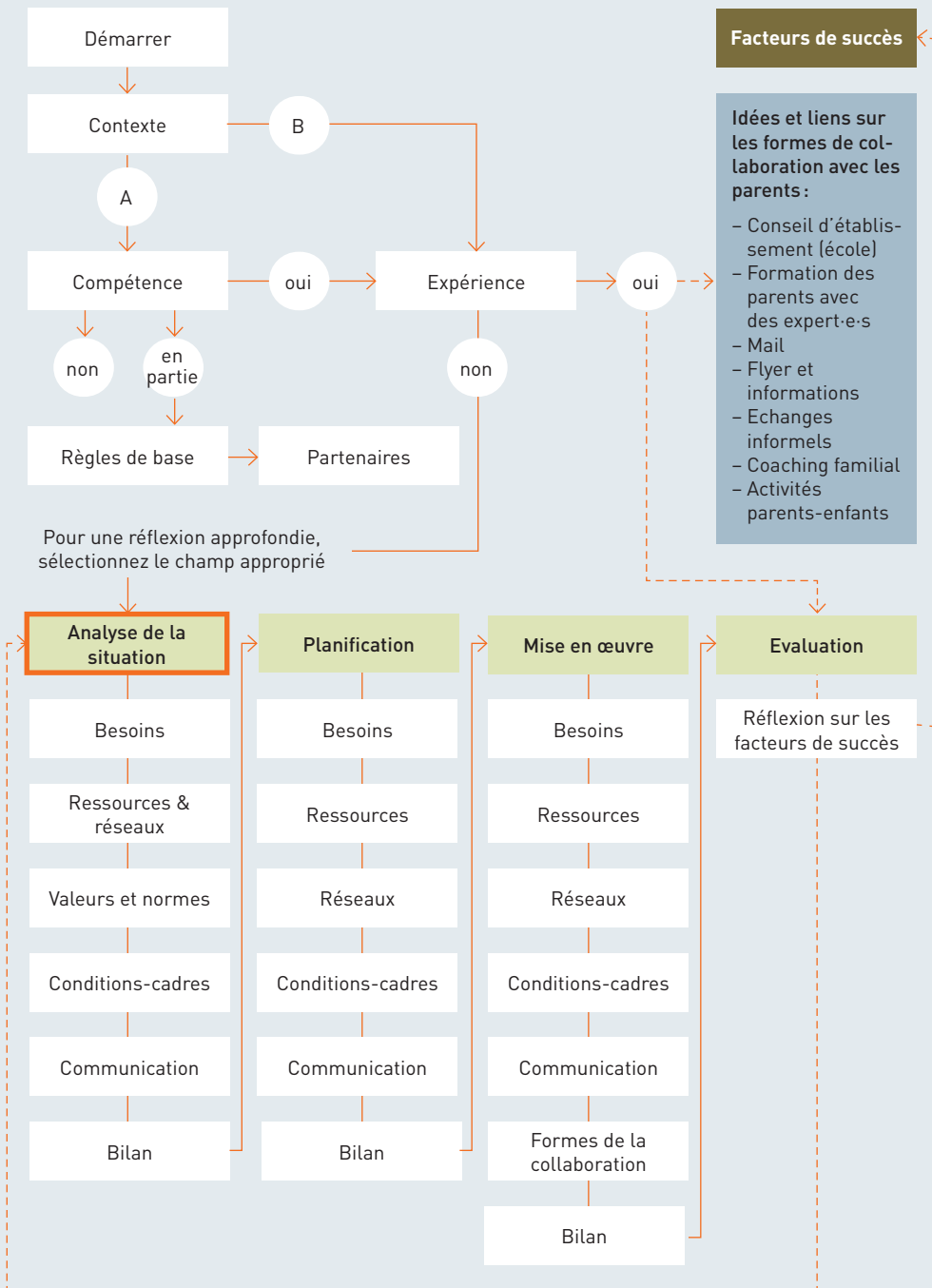
Nous espérons que les → **Conseils et informations sur les différentes formes de collaboration avec les parents** pourront vous fournir des éléments supplémentaires pour la planification et la mise en œuvre de votre prochaine collaboration.

Vous trouverez d'autres idées sur ↗ radix.ch/parents.

N'oubliez pas de penser à vos expériences pour poursuivre la réflexion sur la collaboration avec les parents → **Evaluation**.

Formes de la collaboration

Evaluation



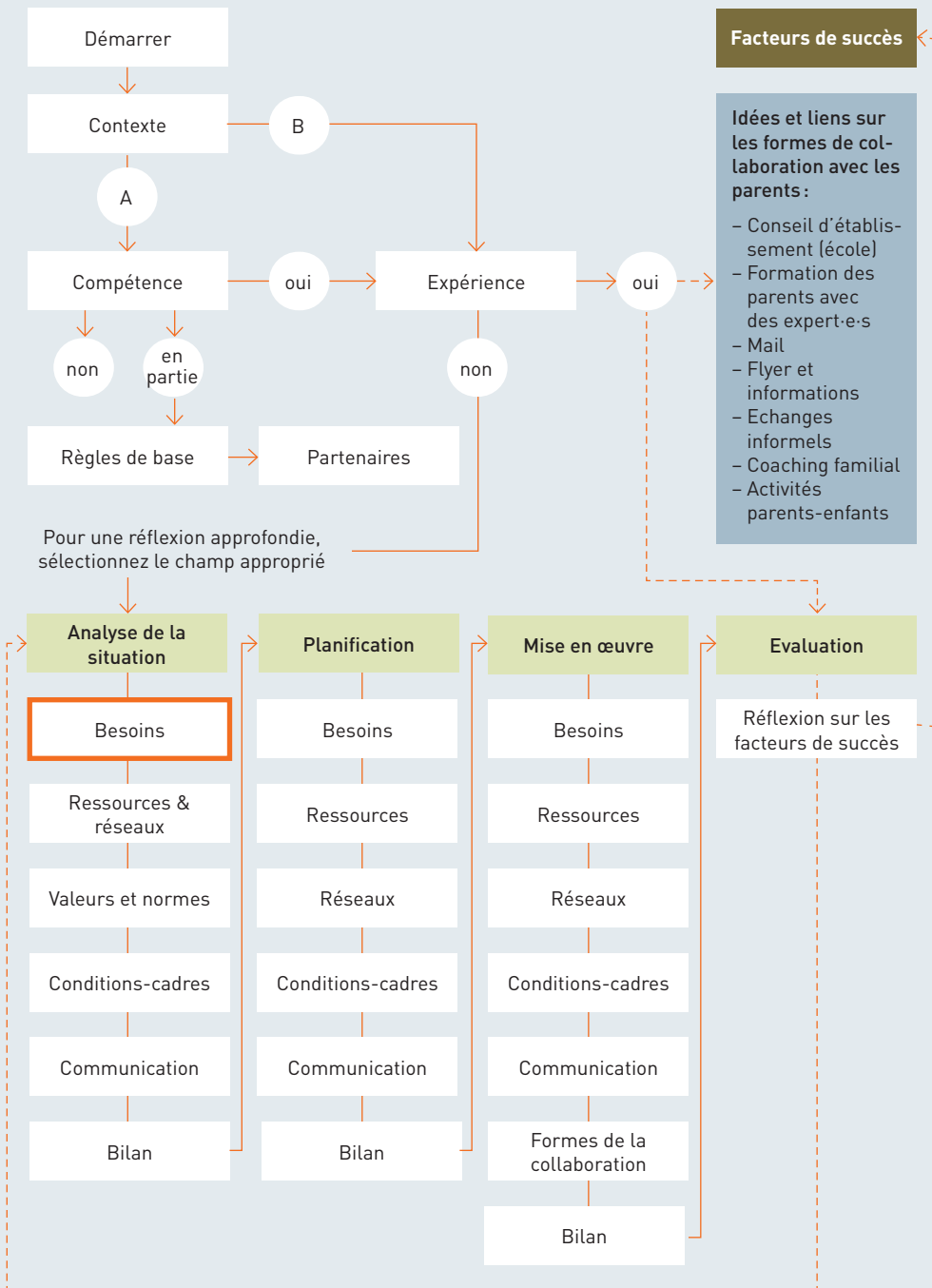
Analyse de la situation

L'analyse de la situation sert à s'interroger sur les besoins, les ressources, les langues/cultures et la participation des parents aux événements ainsi qu'à clarifier les connaissances sur les différentes formes que peut prendre la collaboration avec les parents.

À la fin de l'analyse, notez ce dont vous souhaitez vous rappeler pour les prochaines collaborations avec les parents et ce qui vous a surpris.

📄 Téléchargez votre [feuille de bilan personnel à remplir](#).

continuer

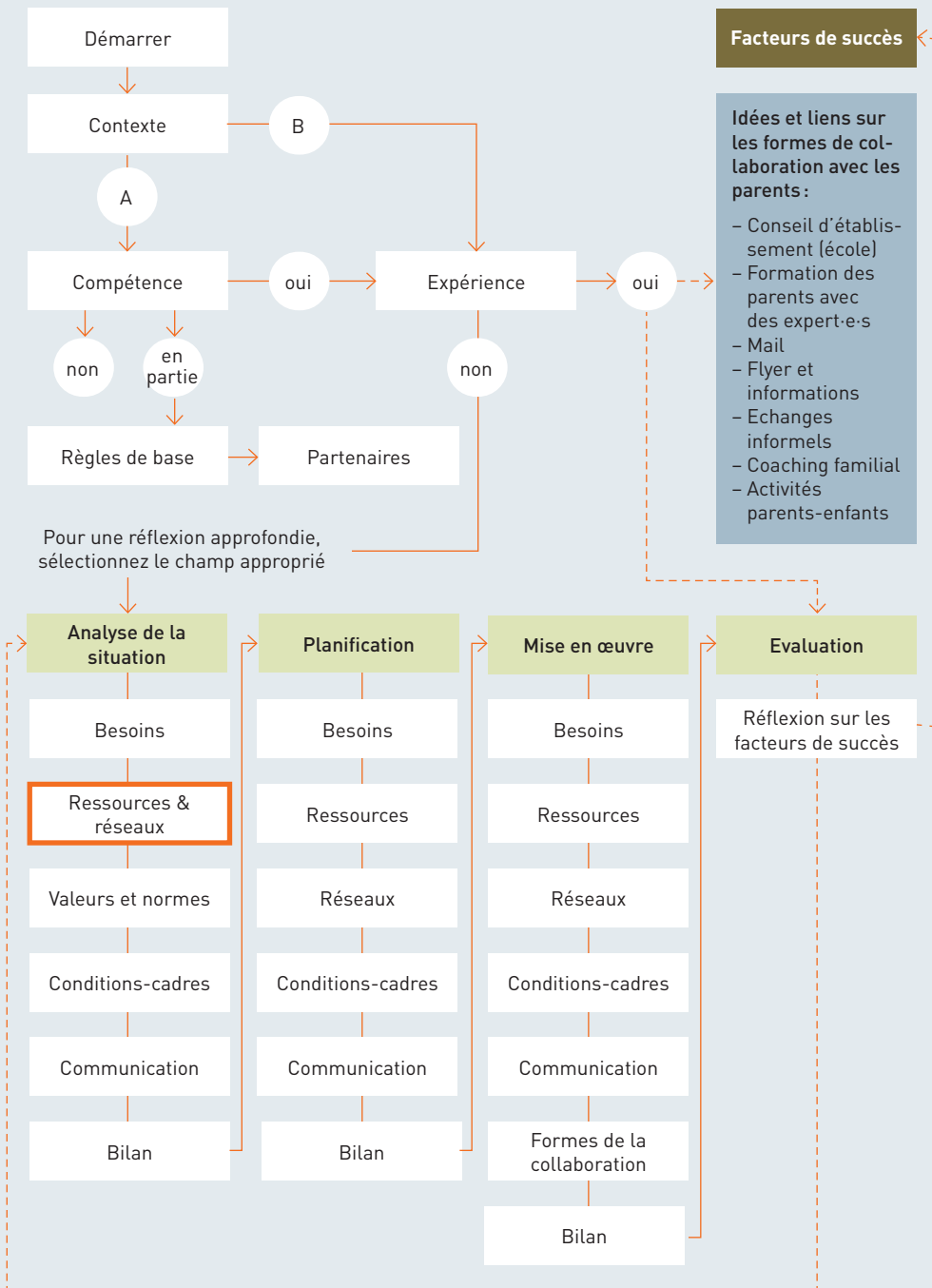


Analyse de la situation (1/6) Besoins

1. Quels sont les besoins des différents groupes de parents en matière de collaboration ?
(p. ex. information vs échange, matériel rédigé dans un langage facile à comprendre, médiation interculturelle, garde des enfants)
2. Quels sont mes besoins par rapport à la collaboration avec les parents et sur quels thèmes est-ce que je souhaite travailler avec les parents ?
Est-ce que je partage les mêmes besoins que les parents ?

💡 Pour l'évaluation des besoins, voir aussi → [Planification : Besoins](#)

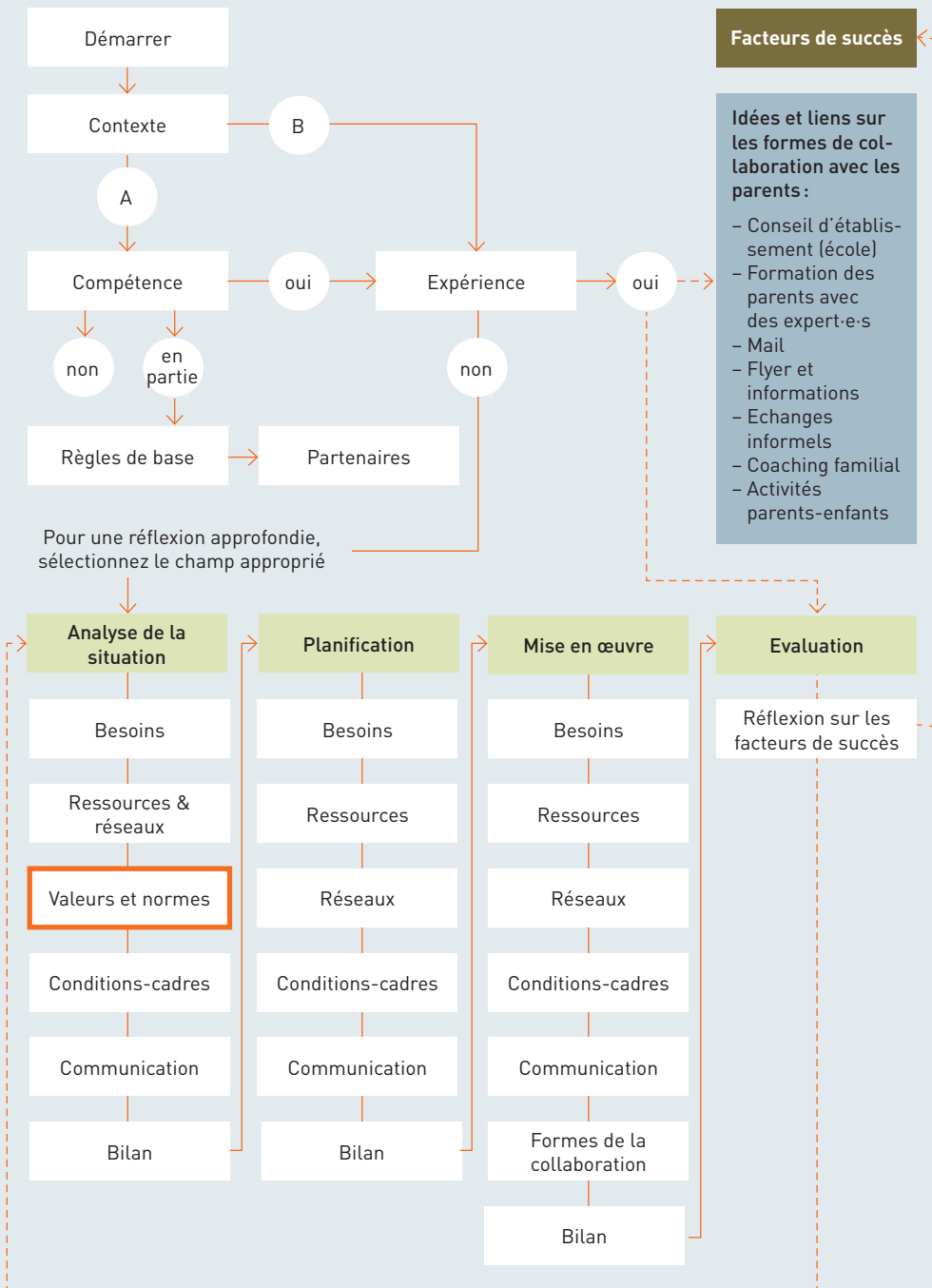
continuer



Analyse de la situation (2/6) Ressources et réseaux

1. Quelles sont les forces et les intérêts généraux des parents ?
(p. ex. en regard de la relation avec l'enfant, du réseau entre les parents)
2. Quelles sont les forces et les intérêts des différents groupes de parents ?
(p. ex. en regard du temps, de la motivation, des compétences professionnelles, de l'expérience et des ressources)
3. Quelles ressources professionnelles, humaines et de temps sont à ma disposition ?
4. Comment les parents sont-ils reliés entre eux ?
5. Avec quelles autres organisations, personnes clés et partenaires les parents sont-ils en réseau ?

continuer



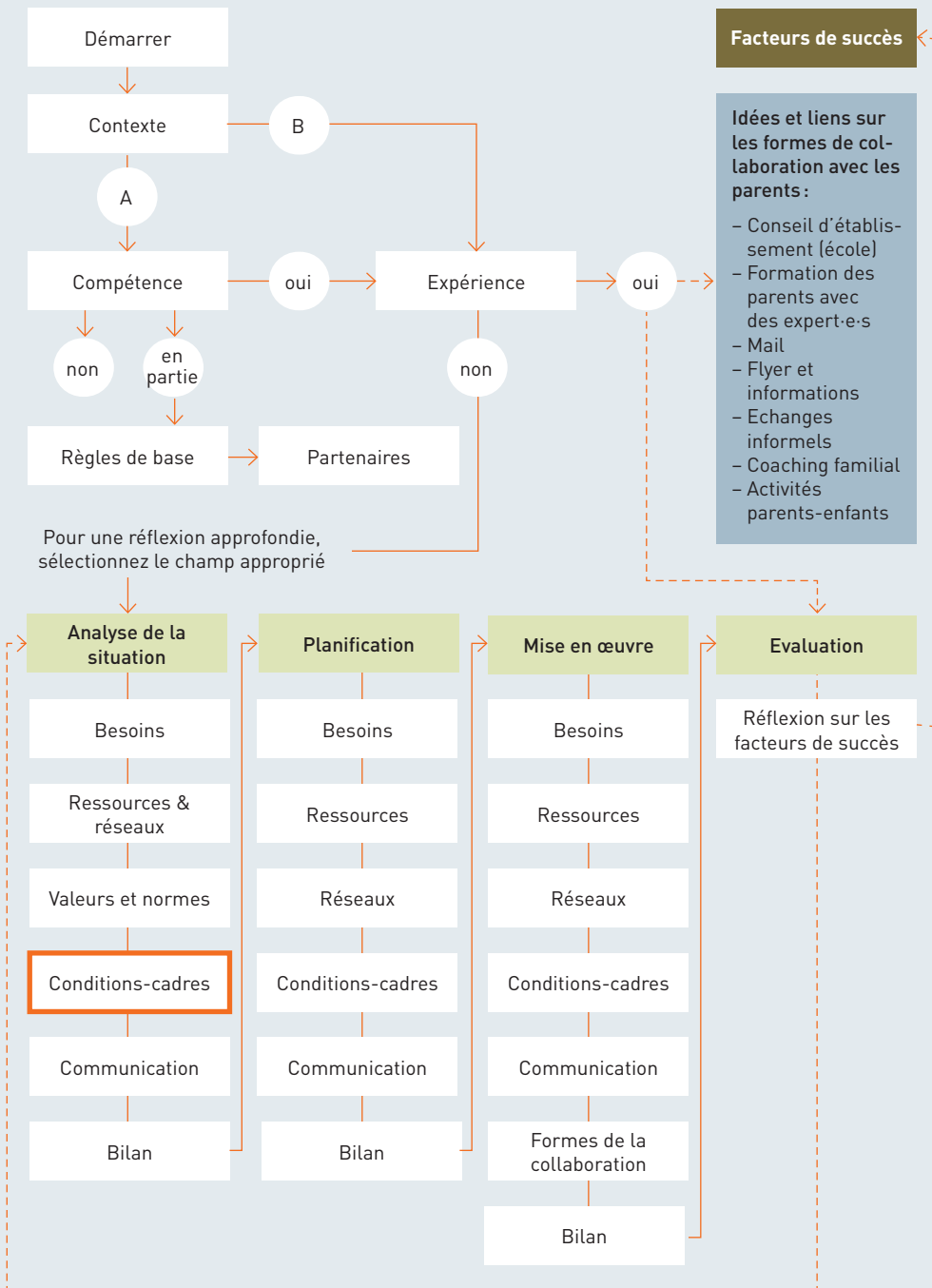
Analyse de la situation (3/6) Valeurs et normes

1. Quelles sont selon moi les valeurs et normes des parents en regard du thème actuel ?
2. Comment me suis-je fait une idée sur les valeurs et normes des parents et est-ce que j'ai pu confirmer mes hypothèses ?
3. Quelles valeurs et normes sont importantes pour moi et pour l'organisation que je représente en regard du thème actuel ?
4. Quelle est l'influence des valeurs et des normes sur la collaboration avec les parents et sur le thème actuel ?

💡 Réfléchissez de façon critique à votre perception des normes et valeurs des parents d'autres milieux socioculturels. Partagez ces réflexions en équipe.

💡 Prenez le concept pédagogique de votre école, crèche ou structure d'accueil de jour à portée de main.

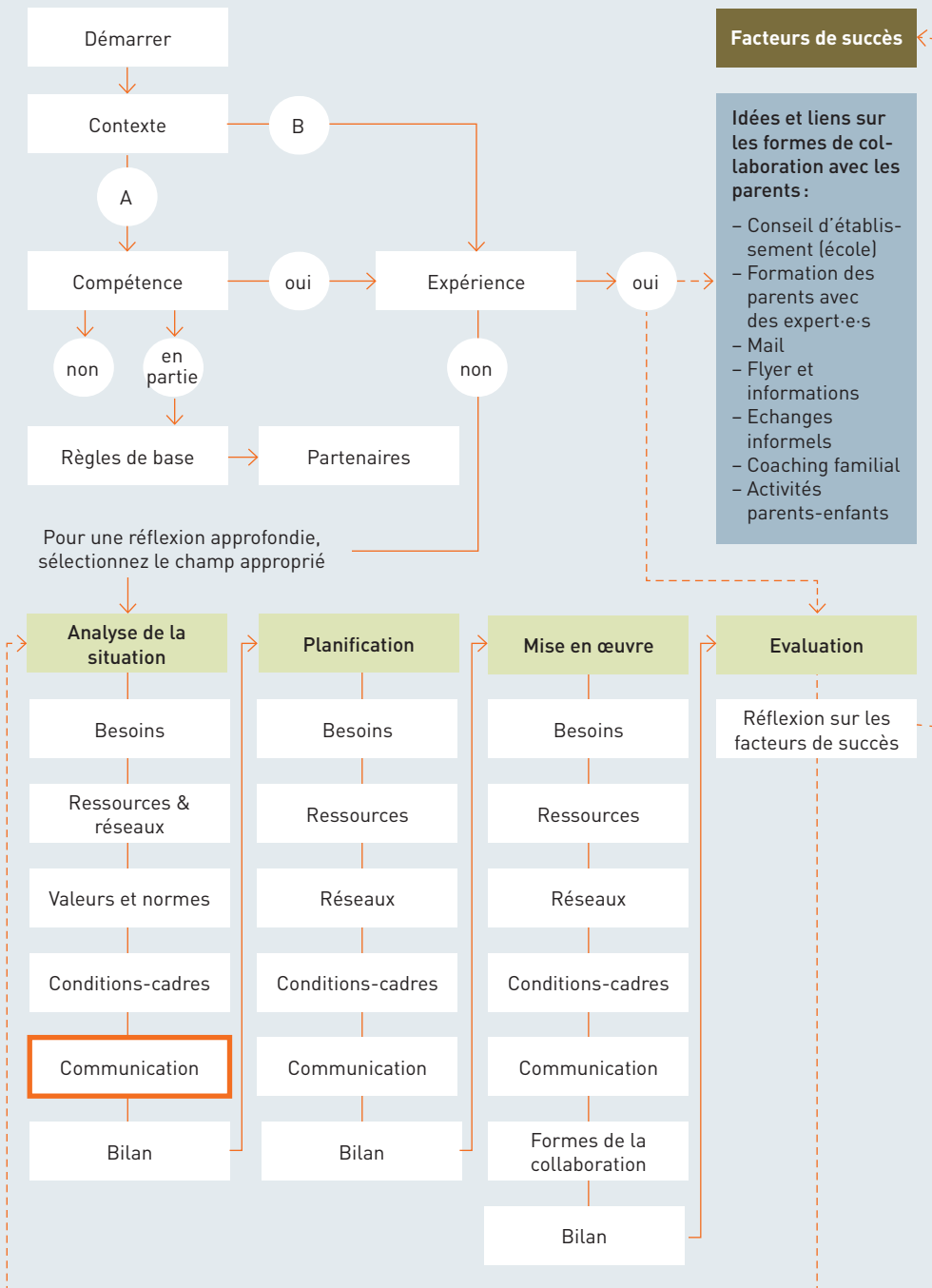
continuer



Analyse de la situation (4/6) Conditions-cadres

1. Quels parents participent effectivement à la collaboration, lesquels n'y participent jamais ? Et pourquoi ?
2. Quels créneaux horaires et quels lieux conviennent le mieux aux parents dans le contexte de la collaboration ?
3. Quelles sont les formes de la collaboration avec les parents qu'il faut privilégier et pour quels thèmes ?
(p. ex. échange informel, échange rapide, activité)

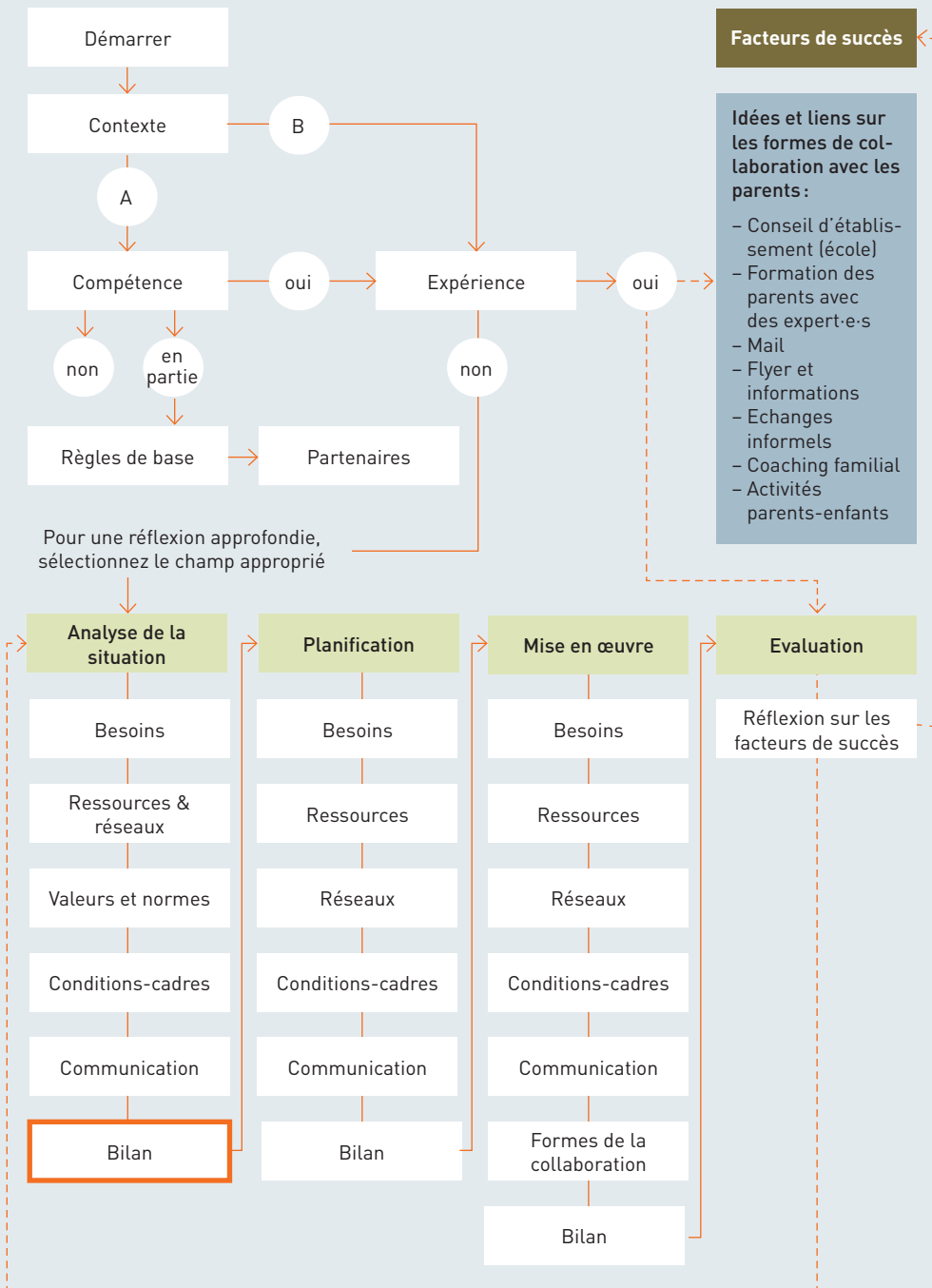
continuer



Analyse de la situation (5/6) Communication

1. Dans quelles langues les différents groupes de parents peuvent-ils discuter ?
2. Dans quelle langue est-ce que je communique / nous communiquons avec les parents ?
3. Par l'intermédiaire de quels canaux d'information est-ce que j'atteins les différents groupes de parents ?
(p. ex. lettre, échange informel, plateforme numérique, application Parentu, via les personnes de contact)
4. Est-ce qu'il y a du soutien à disposition pour la traduction et/ou la médiation interculturelle ?

continuer

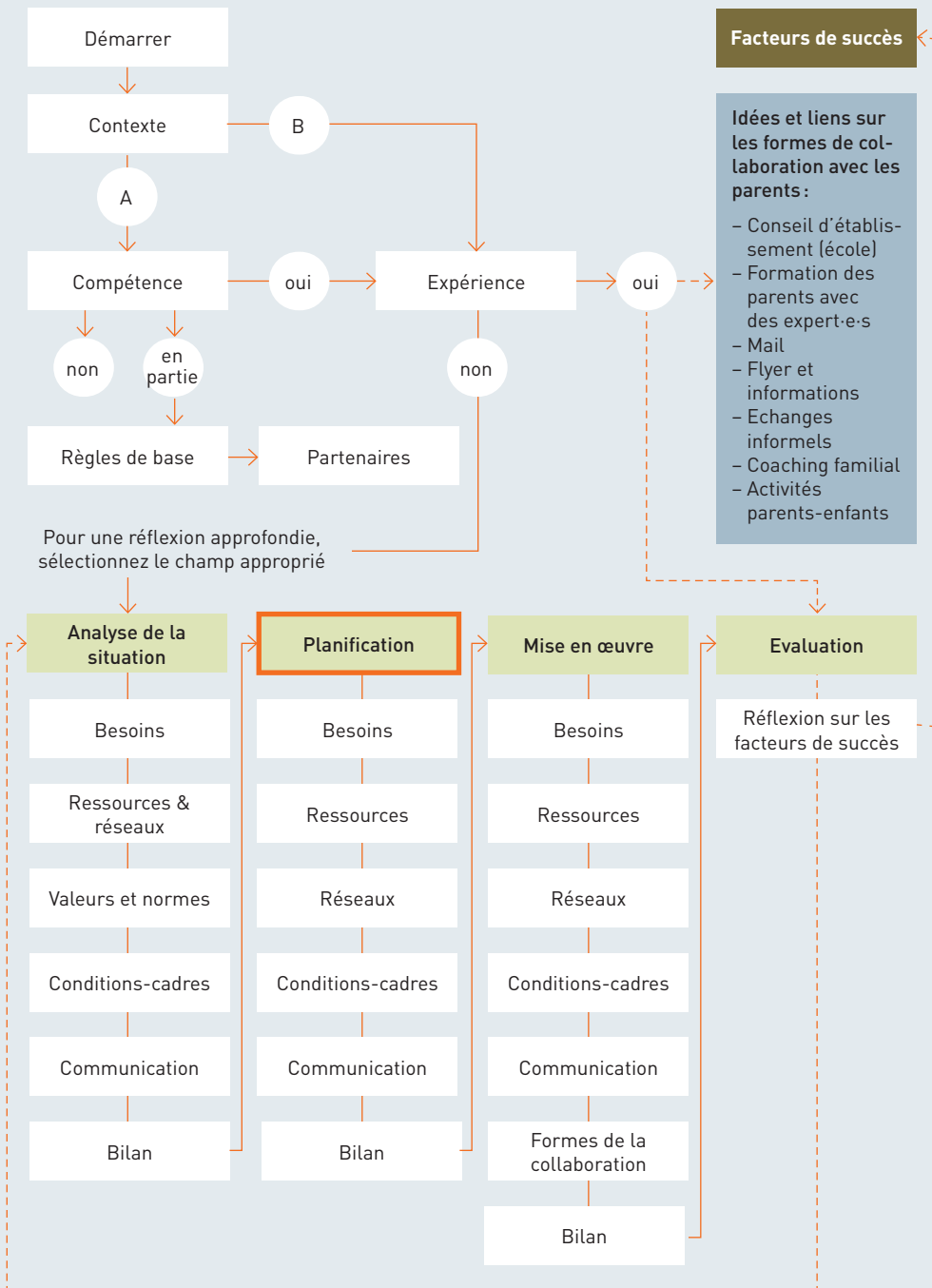


Analyse de la situation (6/6) Bilan

- Quels sont les éléments que je veux mettre en évidence ?
- Quels éléments m'ont surpris ?

💡 Téléchargez votre [feuille de bilan personnel à remplir](#).

continuer



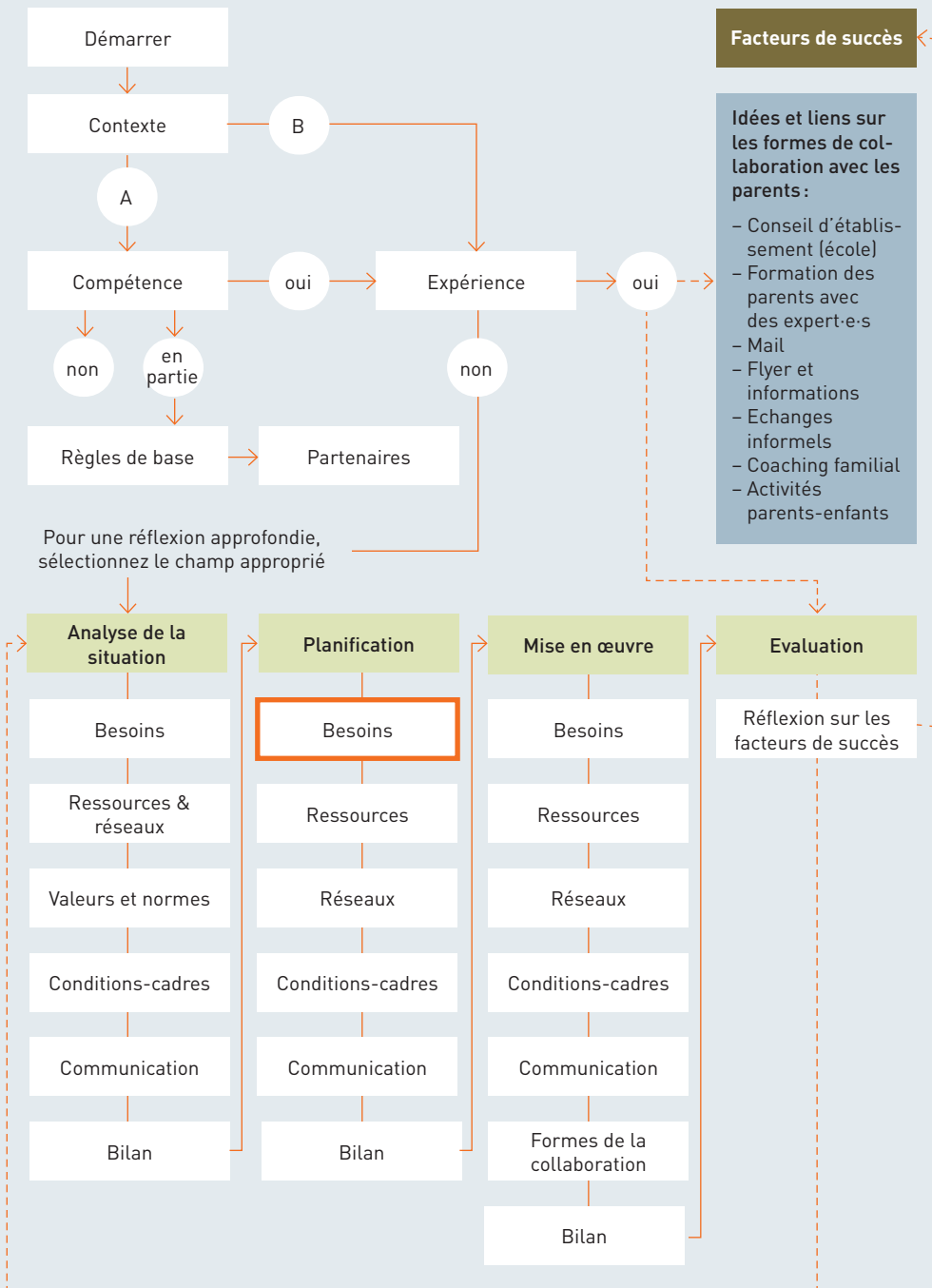
Planification

Les questions suivantes vous aident à préparer la collaboration et peuvent aussi vous servir de checklists.

Au moment de la planification, notez ce que vous voulez garder à l'avenir, ce que vous aimeriez adapter ou réaliser différemment.

💡 Téléchargez votre [feuille de bilan personnel à remplir](#).

continuer

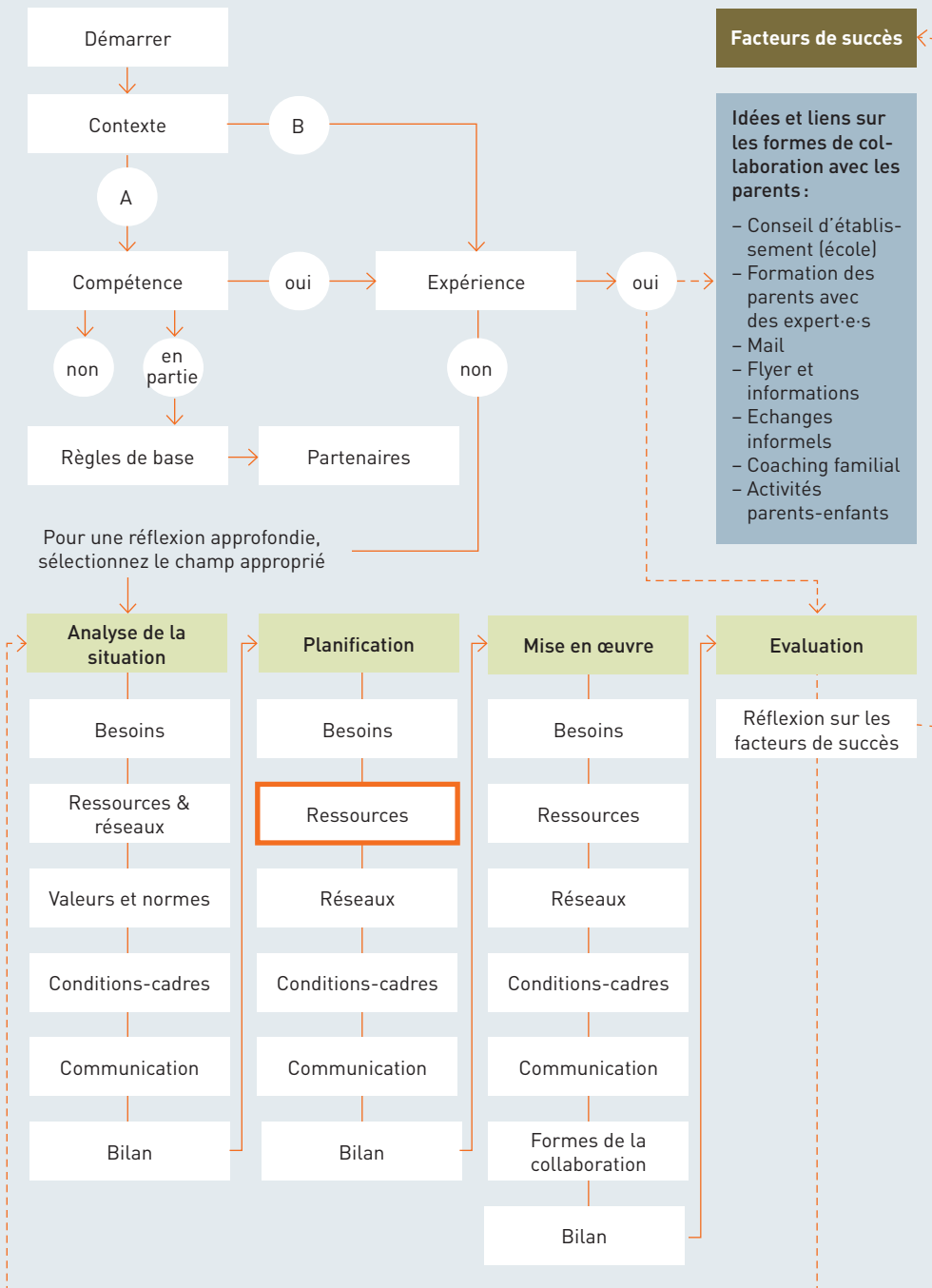


Planification (1/6) Besoins

1. Comment est-ce que je peux connaître les véritables besoins et les souhaits des parents par rapport à la collaboration avec les parents, quels genres d'échanges les parents souhaitent-ils avoir et à quels thèmes s'intéressent-ils ?
(p. ex. enquête via un questionnaire ou online, entretien personnel ou discussion lors de la soirée des parents)
2. Est-ce que j'ai demandé aux parents ce qui les retient de participer à la collaboration avec les parents ?
3. Quels besoins est-ce que je partage avec les parents sur le thème actuel / les préoccupations et lesquels sont différents ? Comment est-ce que je gère les éventuelles divergences ?
(p. ex. fixer un objectif [décision majoritaire ou en urgence] et pour d'autres préoccupations renvoyer vers les offres [extra]scolaires et les centres spécialisés)

💡 Rendez-vous sur radix.ch/parents pour accéder à des exemples de pratiques.

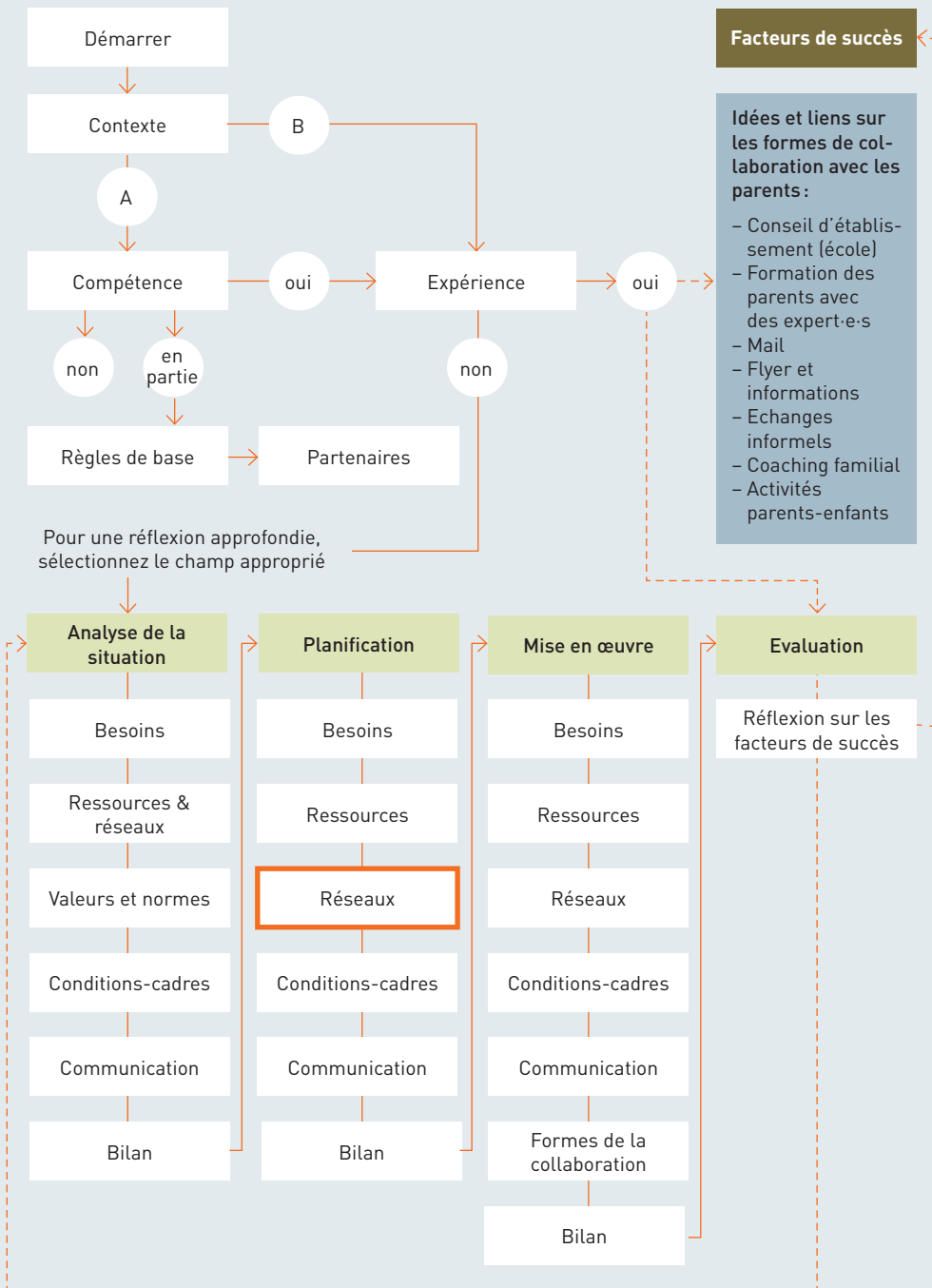
continuer



Planification (2/6) Ressources

1. Est-ce que je connais des parents qui pourraient me soutenir dans la collaboration avec les parents ?
(p. ex. dans la mise en réseau, la prise de contact, la traduction, l'organisation)
2. Est-ce que j'ai demandé à ces derniers et à d'autres parents s'ils souhaitent et peuvent me soutenir dans la mise en place de coopérations et comment ?
3. Quelles ressources humaines, méthodologiques et financières ai-je à disposition pour la collaboration avec les parents que j'ai planifiée ?

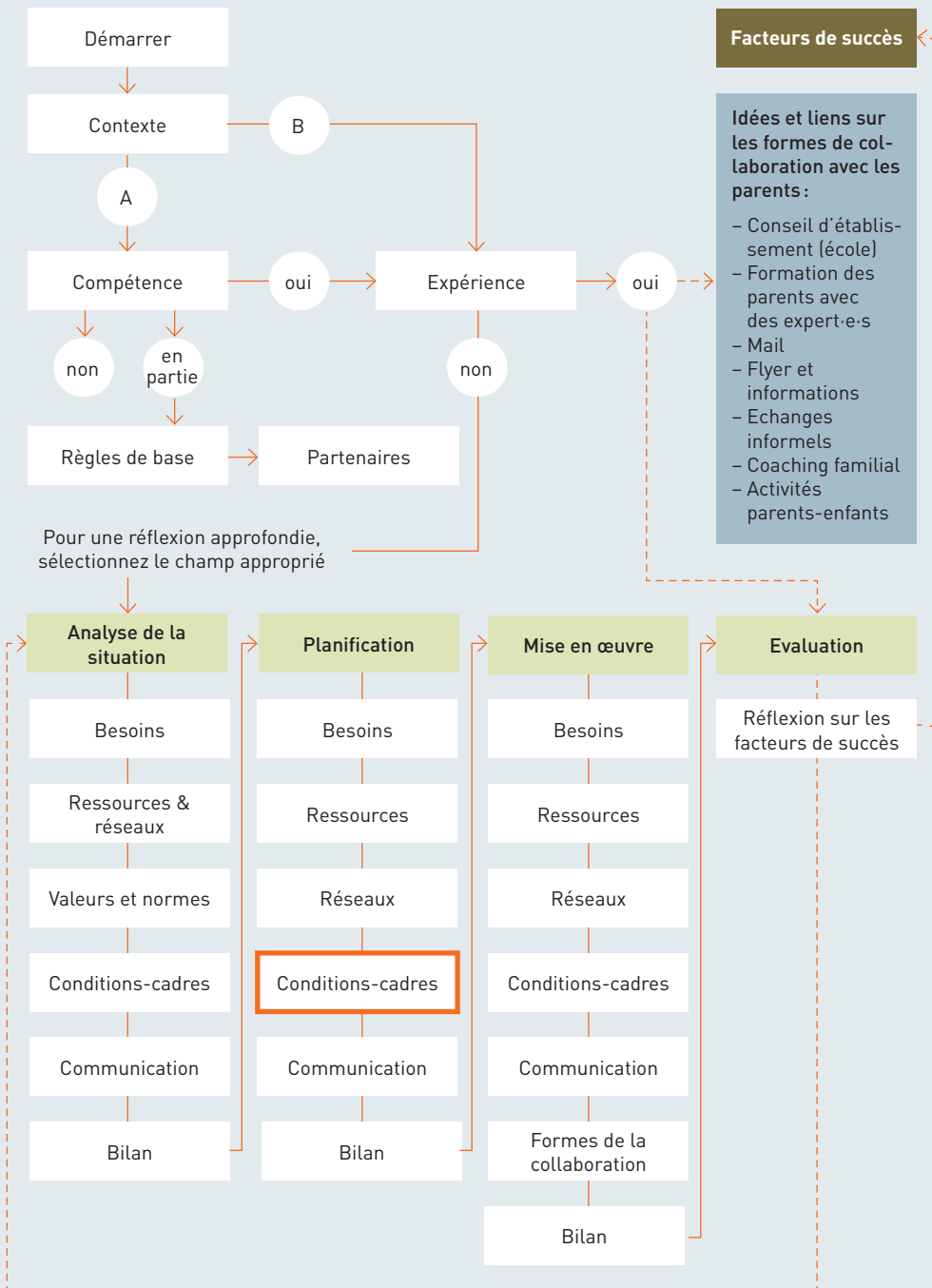
continuer



Planification (3/6) Réseaux

1. Est-ce que je connais des personnes clés, des organisations qui peuvent me soutenir dans la prise de contact avec les différents groupes de parents, notamment les parents que j'ai jusqu'à présent eu de la peine à atteindre ?
2. Comment est-ce que je peux travailler avec ces personnes clés / organisations ?
(p. ex. échange régulier d'informations, rencontre, plateforme commune online avec des documents sur des observations, accords ou événements, p. ex. via Dropbox ou OneDrive)
3. Est-ce qu'il y a d'autres personnes, organisations ou partenaires qui pourraient me soutenir dans la collaboration avec les parents du point de vue professionnel, financier, méthodologique et/ou en termes de ressources humaines ?
(p. ex. travail social, service d'éducation spécialisée, institution scolaire/commune, service de conseil scolaire, employeur)

continuer

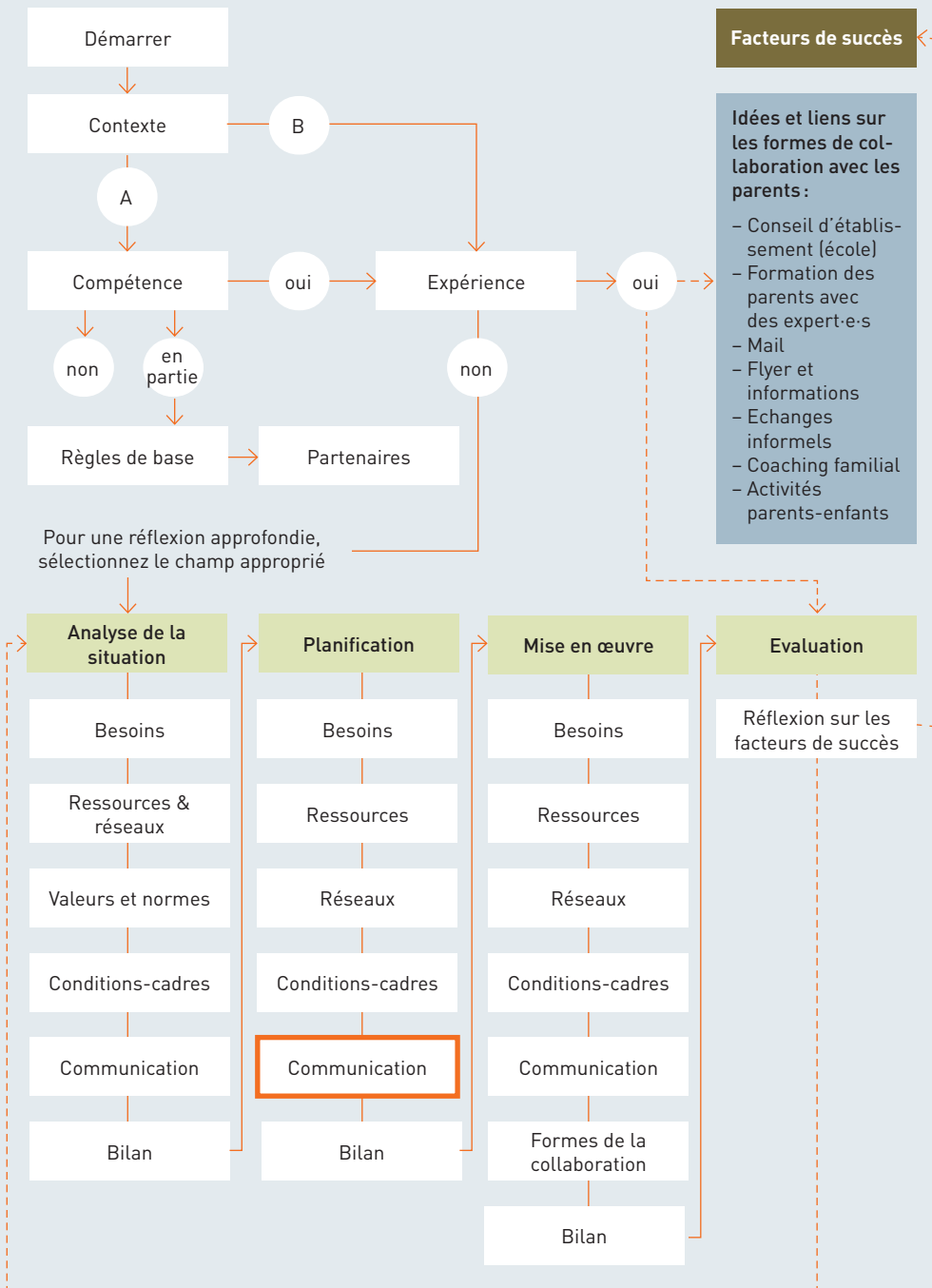


Planification (4/6) Conditions-cadres

1. Quelle est la disponibilité, au niveau du temps, des parents avec lesquels je souhaite collaborer ?
2. Quel créneau horaire convient le mieux aux parents ? (p. ex. pour un échange, une activité, une rencontre)
3. Est-ce que j'ai demandé aux parents s'ils ont besoin d'une solution de garde pour leur(s) enfant(s) pour pouvoir participer ?
4. Est-ce que j'ai demandé aux parents dans quels lieux ils souhaitent se retrouver (avec leur enfant) et où ils se sentent bien ?
5. Quels lieux est-ce que j'ai à disposition pour la collaboration avec les parents ?

🔗 Rendez-vous sur radix.ch/parents pour accéder à des exemples de pratiques.

continuer

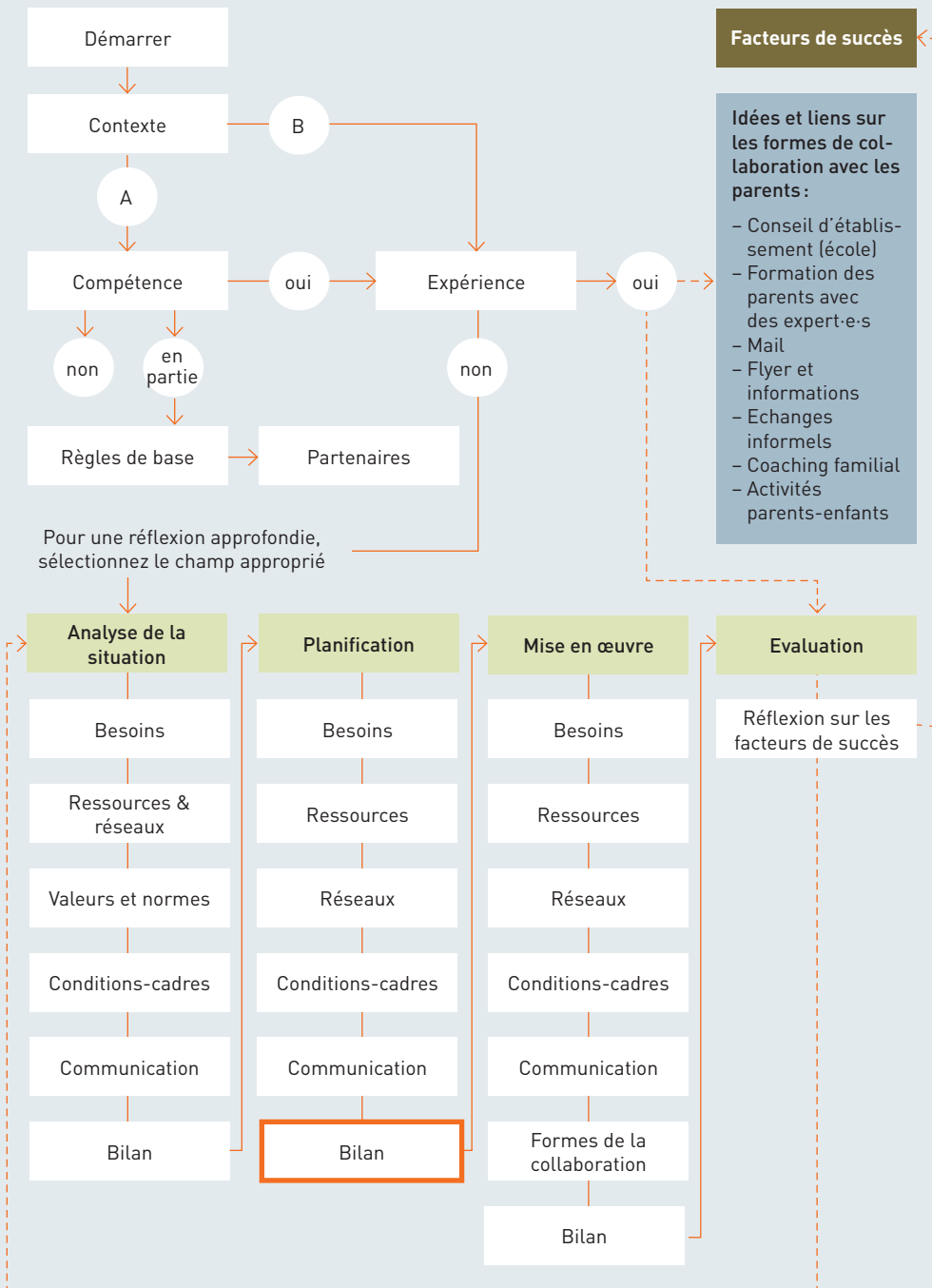


Planification (5/6) Communication

1. Quels canaux d'information me permettent d'atteindre les parents ?
Lesquels préfèrent-ils ?
(p. ex. séances d'information, discours de bienvenue, site web)
2. L'invitation envoyée aux parents est-elle compréhensible pour tous les parents ?
(Est-elle élaborée dans un langage facile à comprendre, inclusif et motivant ? Est-elle traduite ?)
3. Est-ce que je peux obtenir un soutien financier pour faire appel à un-e médiateur-trice interculturel-le ou à un-e traducteur-trice ?

- 💡 **Conseils pour un langage simple et facile à comprendre :**
- Amenez une idée par phrase (env. 15 mots et une virgule)
 - Utilisez la forme active (p. ex. « Rendez-vous à 9h » plutôt que « La réunion aura lieu à 9h »).
 - Évitez les proverbes, les métaphores, les mots difficiles, les abréviations, les mots étrangers ainsi que les phrases formulées négativement (avec : pas, aucun).

continuer

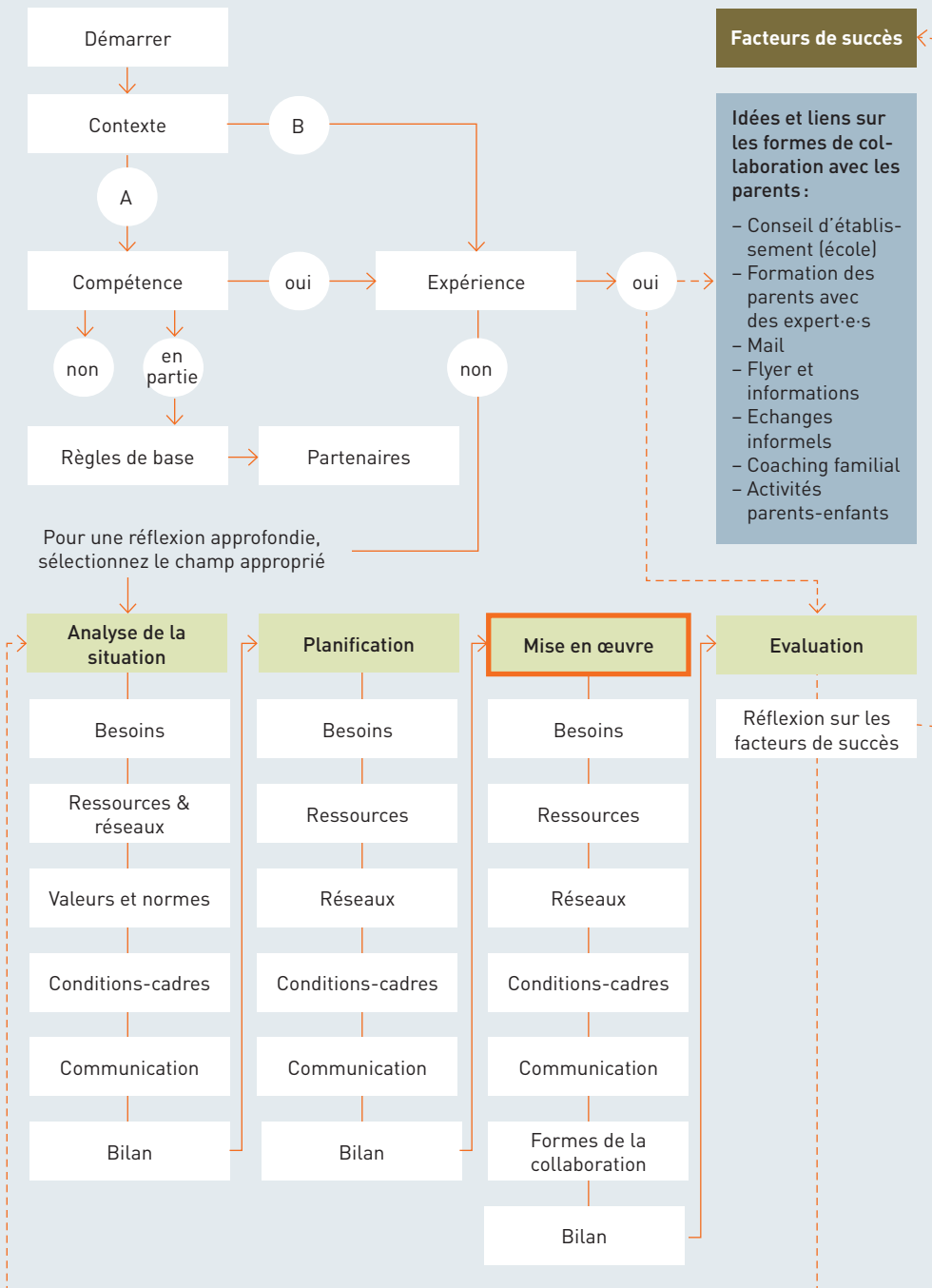


Planification (6/6) Bilan

- Qu'est-ce que je veux maintenir dans la planification ?
- Qu'est-ce que j'aimerais changer et/ou expérimenter dans la planification ?

💡 Téléchargez votre [feuille de bilan personnel à remplir](#).

continuer



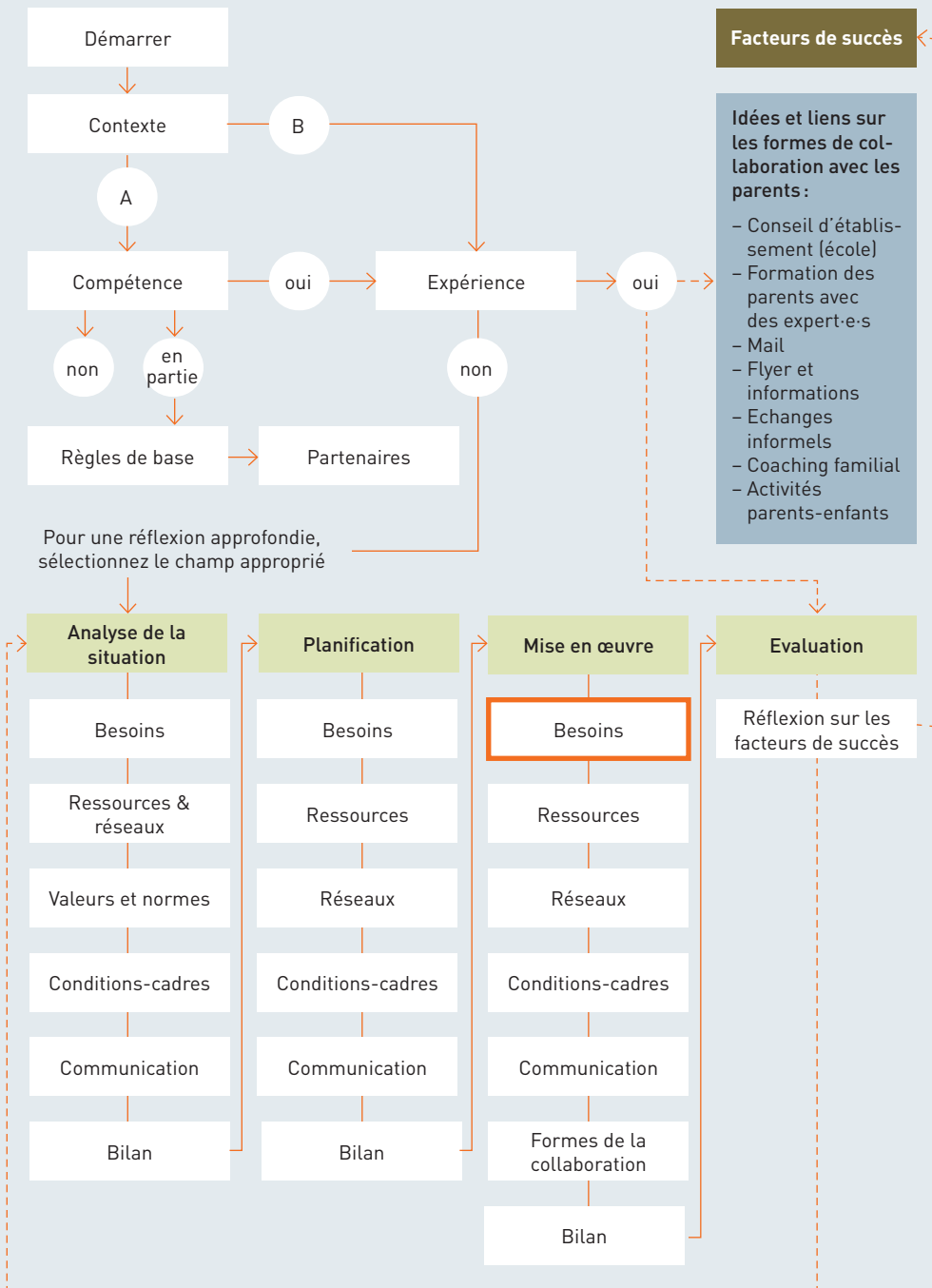
Mise en œuvre

Les questions suivantes vous aideront dans la mise en œuvre de la collaboration avec les parents et servent également de checklists.

Au moment de la mise en œuvre, notez ce qui a bien fonctionné, quels sont les défis que vous devez relever et ce à quoi vous voulez faire attention à l'avenir.

💡 Téléchargez votre [feuille de bilan personnel à remplir](#).

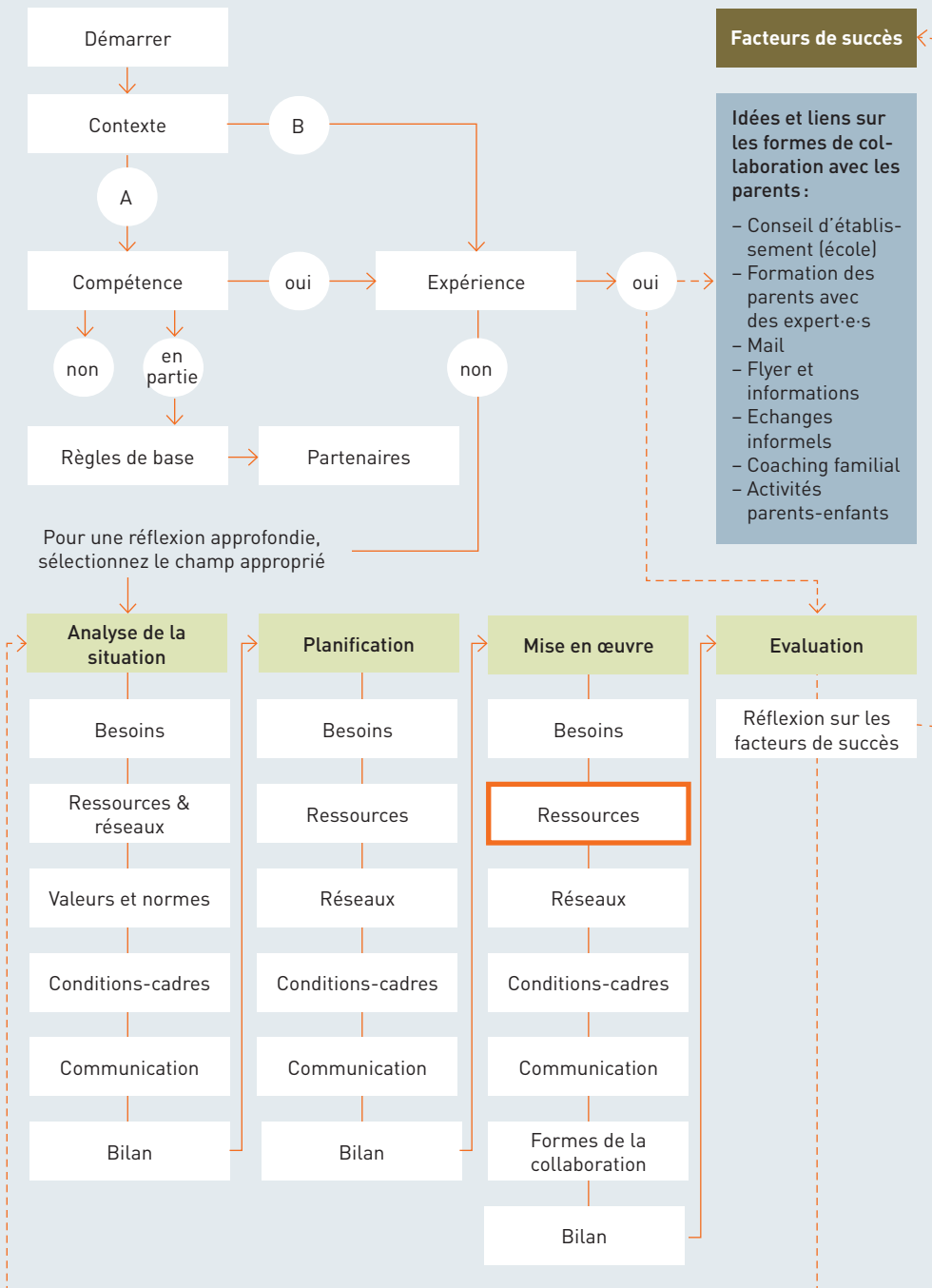
continuer



Mise en œuvre (1/7) Besoins

1. La collaboration avec les parents se base-t-elle sur les besoins des parents (thèmes, temps à disposition, aspects pratiques) et prend-elle en compte leur situation de vie ?
2. Les préoccupations et les objectifs que j'ai sur un thème et sur lesquels je communique intéressent-ils aussi les parents ?
3. La collaboration avec les parents est-elle prévue de manière à ce que les parents puissent véritablement y participer ? Est-elle prévue de manière à ce que les parents puissent demander à y participer ? (par exemple, possibilité de se prononcer, retours, sondages, participation à des groupes de projet)

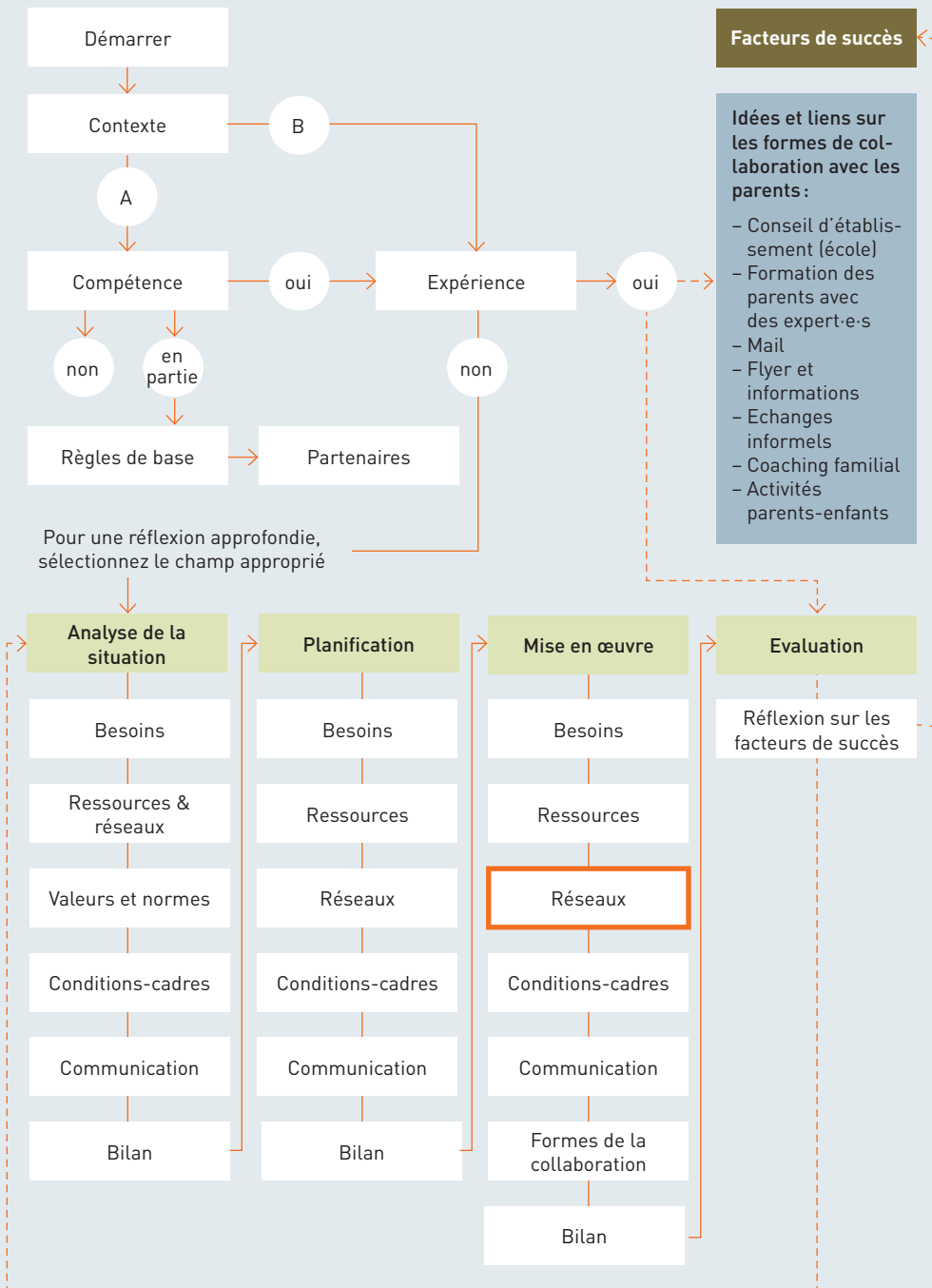
continuer



Mise en œuvre (2/7) Ressources

1. Les parents savent-ils comment soutenir la collaboration ?
2. Comment est-ce que j'essaie d'impliquer les parents dans l'organisation et la conception de la collaboration ?
3. Est-ce que j'ai contacté des parents qui peuvent me soutenir dans la prise de contact avec d'autres parents ?
(p. ex. des parents allophones, des parents que je n'ai pas encore réussi à atteindre)
4. Sur quelles coopérations déjà existantes avec les organisations et partenaires adéquats est-ce que je me base ?

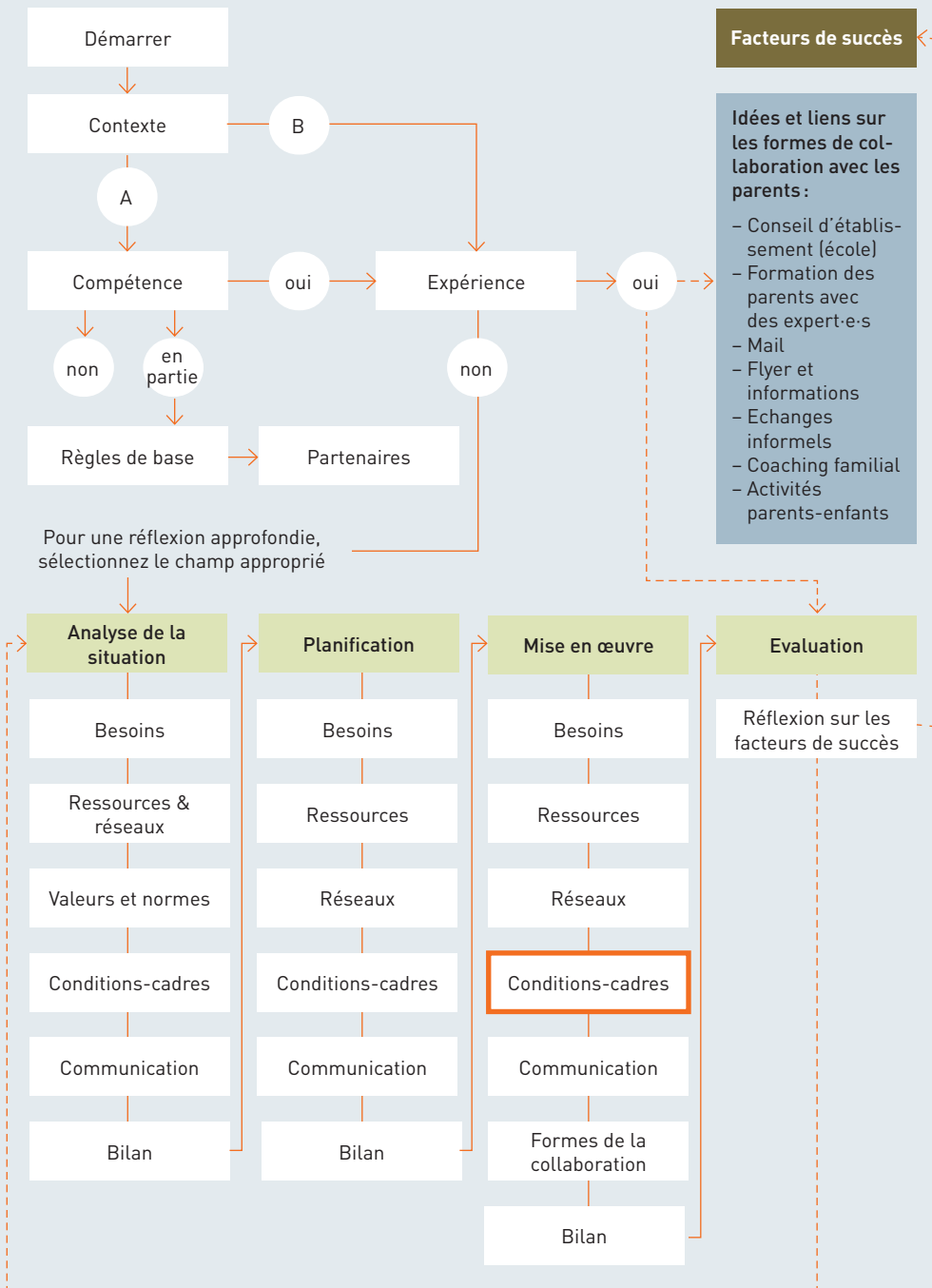
continuer



Mise en œuvre (3/7) Réseaux

1. Les organisations, personnes clés et partenaires sont-ils informés de la collaboration avec les parents et intégrés dans sa mise en oeuvre ?
2. Comment peuvent-ils m'aider à établir le contact avec des parents que j'ai peu atteint jusqu'à présent ?

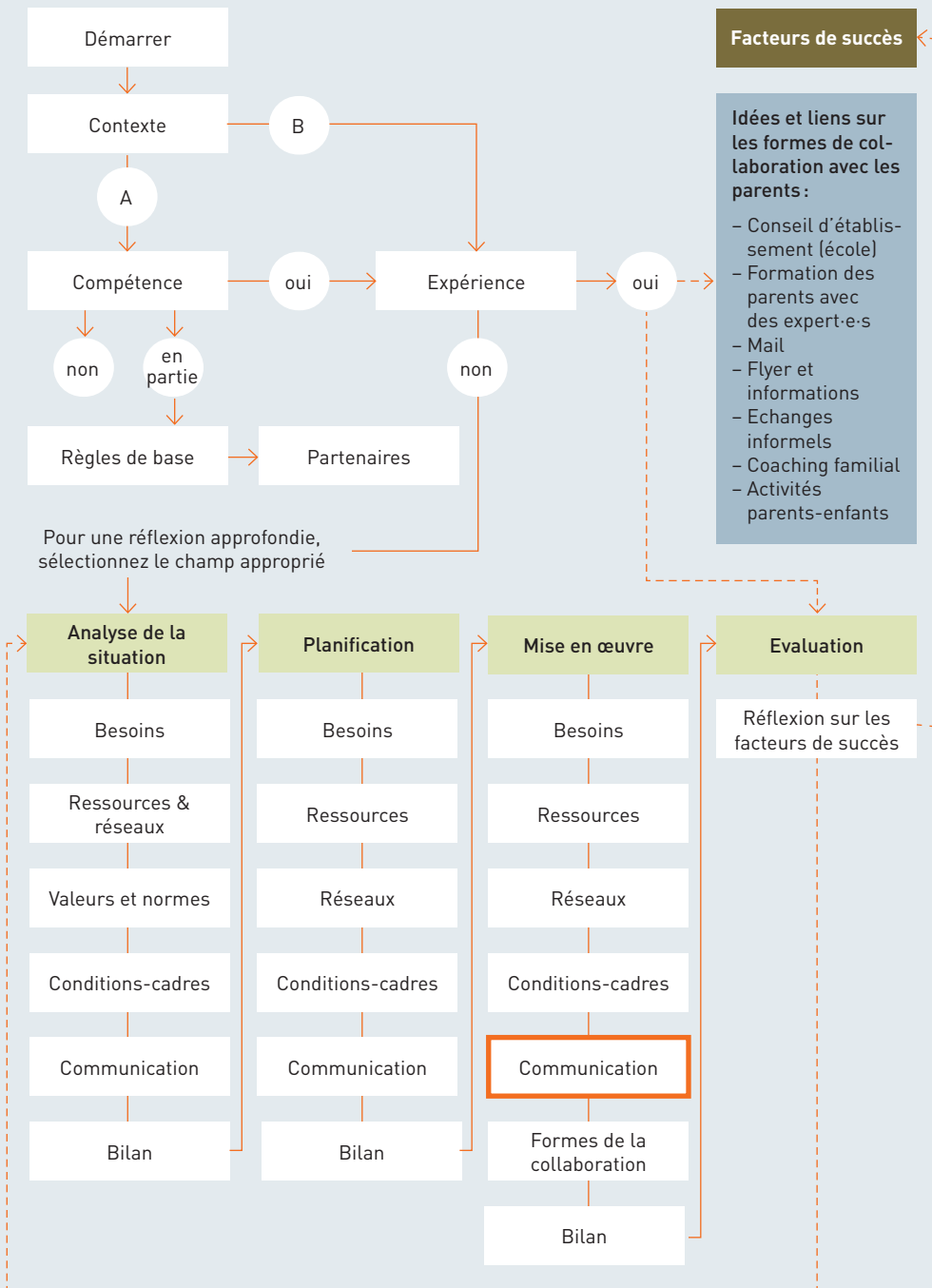
continuer



Mise en œuvre (4/7) Conditions-cadres

1. L'horaire pour la collaboration avec les parents est-il adapté aux différents groupes de parents ?
2. Dans le cas où la collaboration avec les parents prend place en présence des enfants, les besoins de ces derniers sont-ils pris en considération (horaire, lieu, activité) ?
3. À quel moment est-ce que je souhaite entrer en contact avec les parents (durant la journée, tout de suite après la journée de travail, plus tard le soir) ?
4. La collaboration avec les parents se tient-elle dans un lieu facilement accessible et familier pour les différents groupes de parents ?
5. Faut-il organiser pour l'activité avec les parents un repas gratuit et/ou une garde pour les enfants ? Si oui, quelle organisation/personne est appropriée pour gérer la garde des enfants (responsabilité, temps, finances, ...) ?

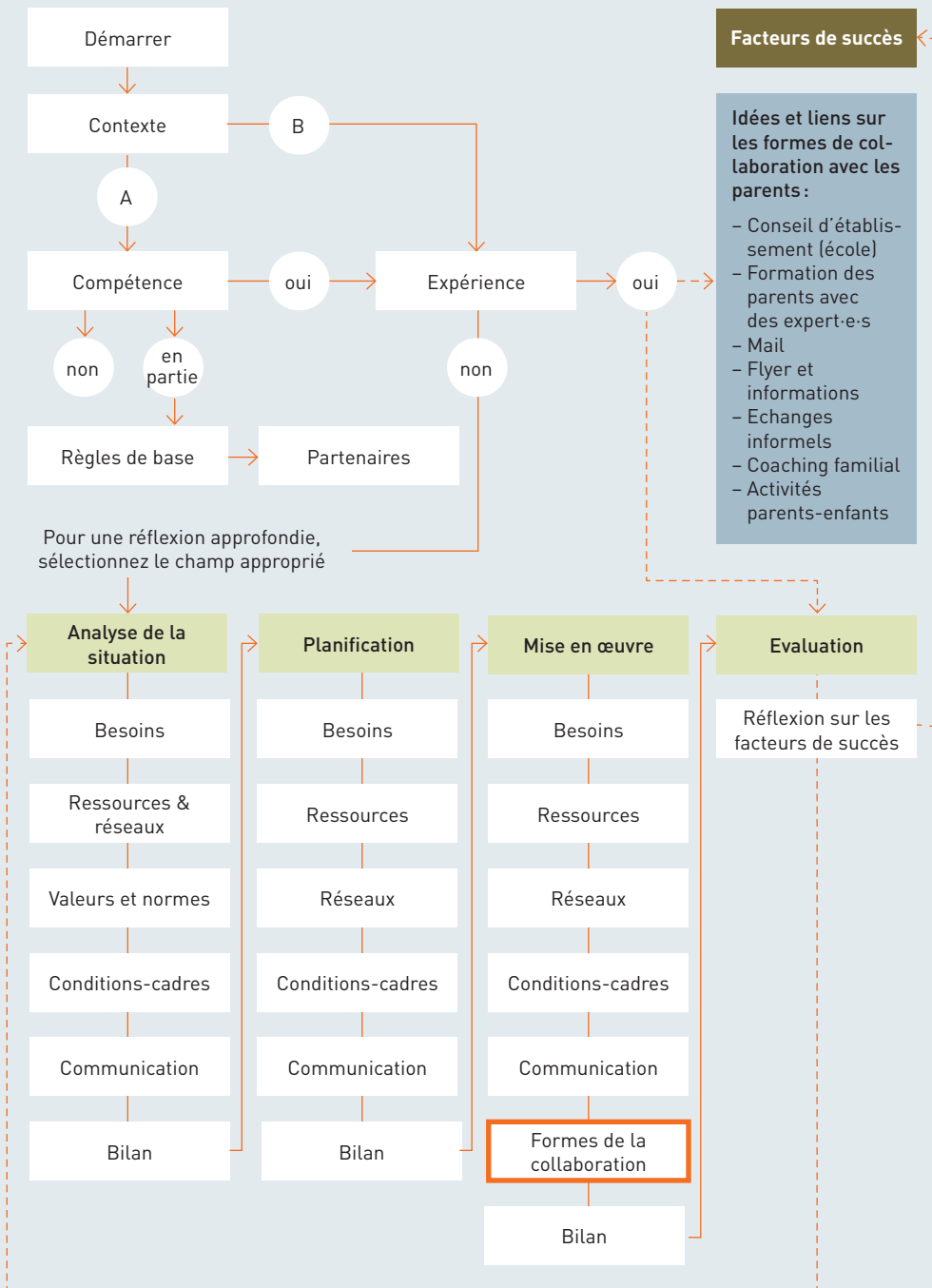
continuer



Mise en œuvre (5/7) Communication

1. Des parents multilingues sont-ils présents pour soutenir le bon déroulement de la collaboration avec les parents ?
2. Les parents ont-ils été invités suffisamment tôt et plusieurs fois ?
3. Par l'intermédiaire de quels canaux d'information ai-je repris contact avec les groupes de parents que je n'ai pas encore réussi à atteindre ?
4. Les médiatrices et médiateurs interculturel-le-s / traductrices et traducteurs sont-ils présents pour soutenir le bon déroulement de la collaboration avec les parents ?

continuer



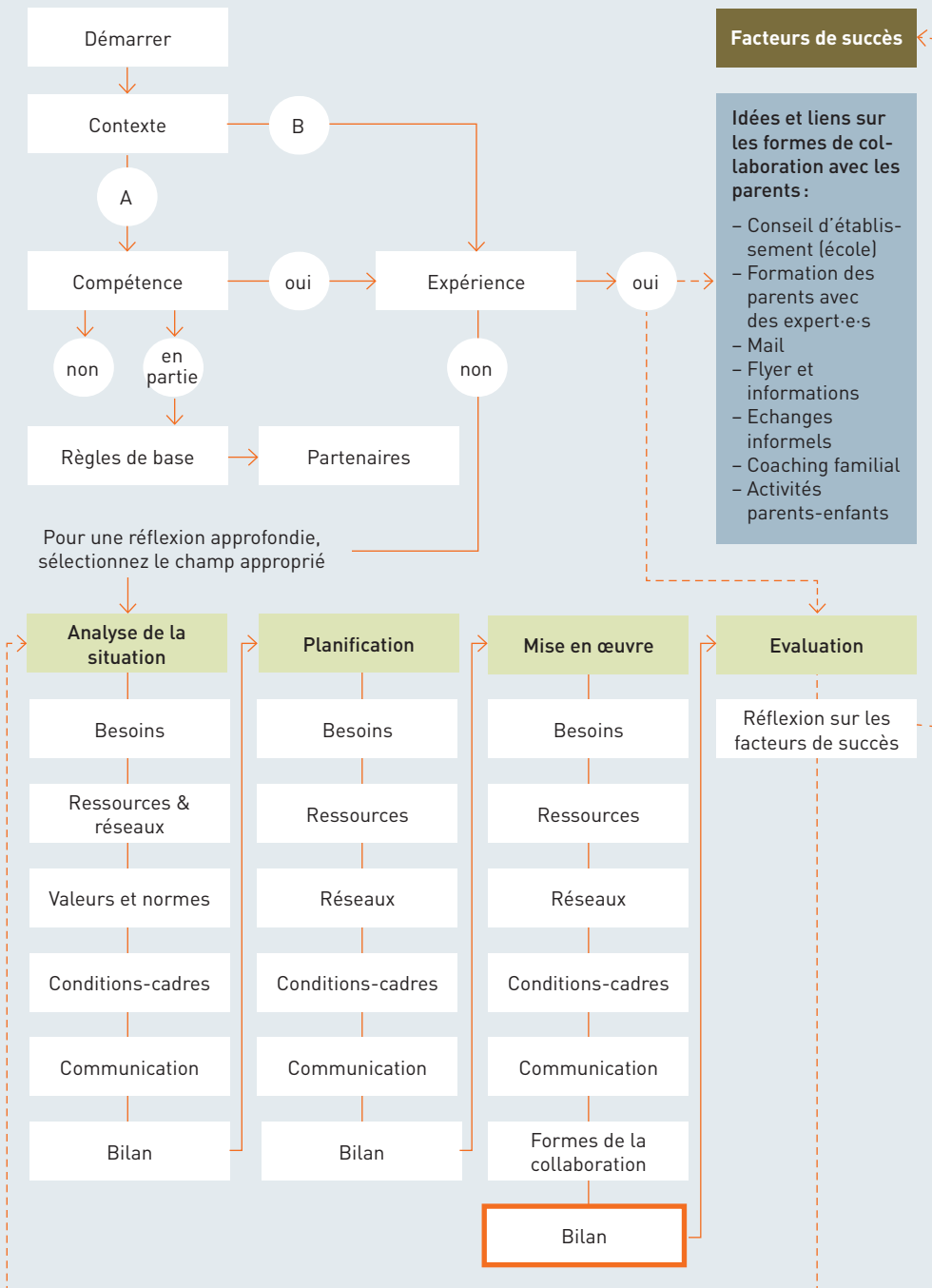
Mise en œuvre (6/7)

Formes de la collaboration avec les parents

1. Est-ce que je connais différentes formes de la collaboration avec les parents ?
(p. ex. soirée de parents, formation, contact mail, travail de proximité avec les parents, activité parents-enfant, échange informel, ...)
2. Quelle forme de la collaboration avec les parents convient avec le thème, la diversité et les besoins des parents ?

💡 Conseils et informations sur les différentes formes de collaboration avec les parents → [ici](#)

continuer

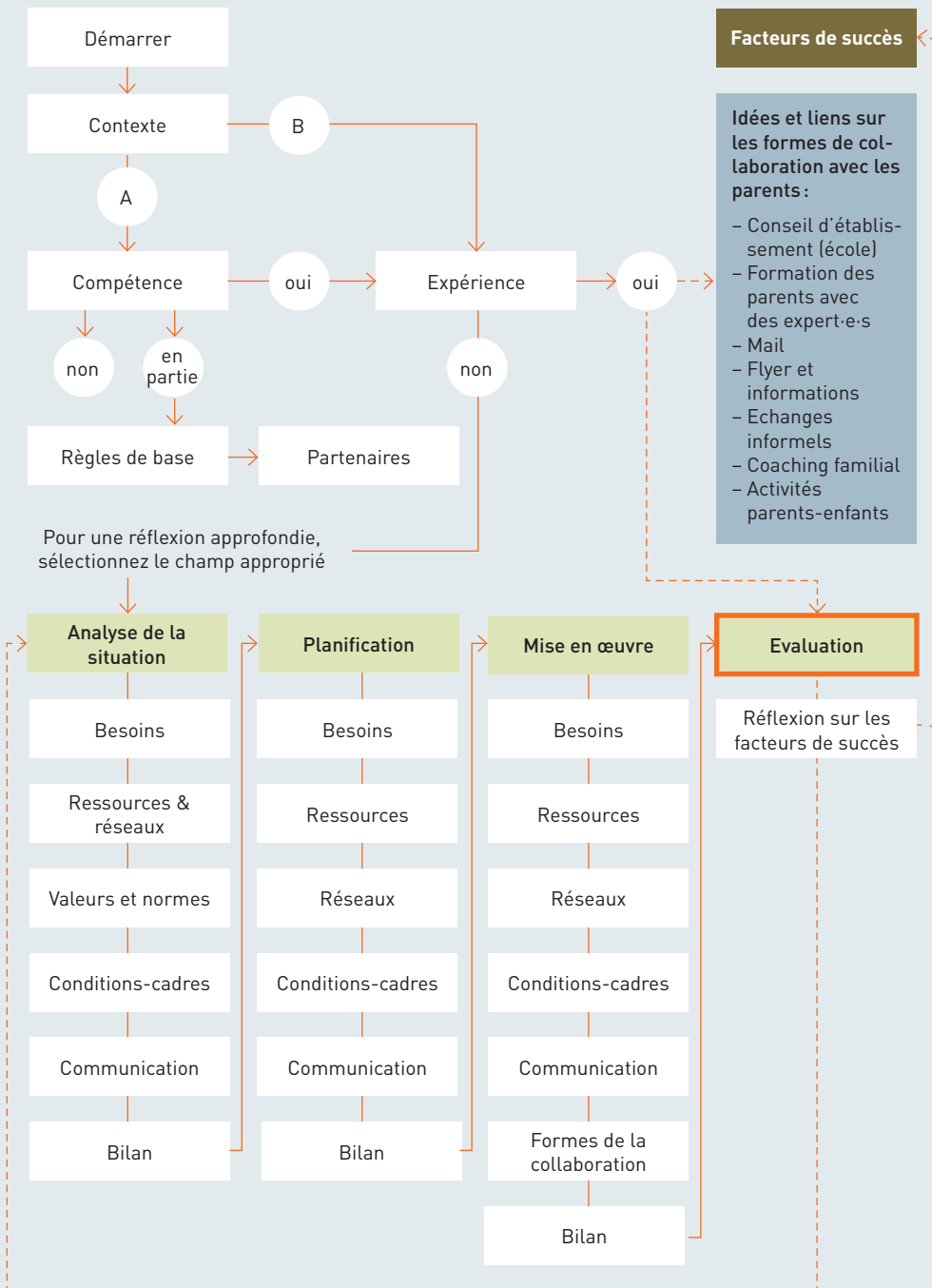


Mise en œuvre (7/7) Bilan

- Qu'est ce qui a bien fonctionné ?
- Quels défis existent encore ?
- À quoi faire attention lors des prochaines mises en œuvre de collaborations avec les parents ?

💡 Téléchargez votre [feuille de bilan personnel à remplir](#).

continuer

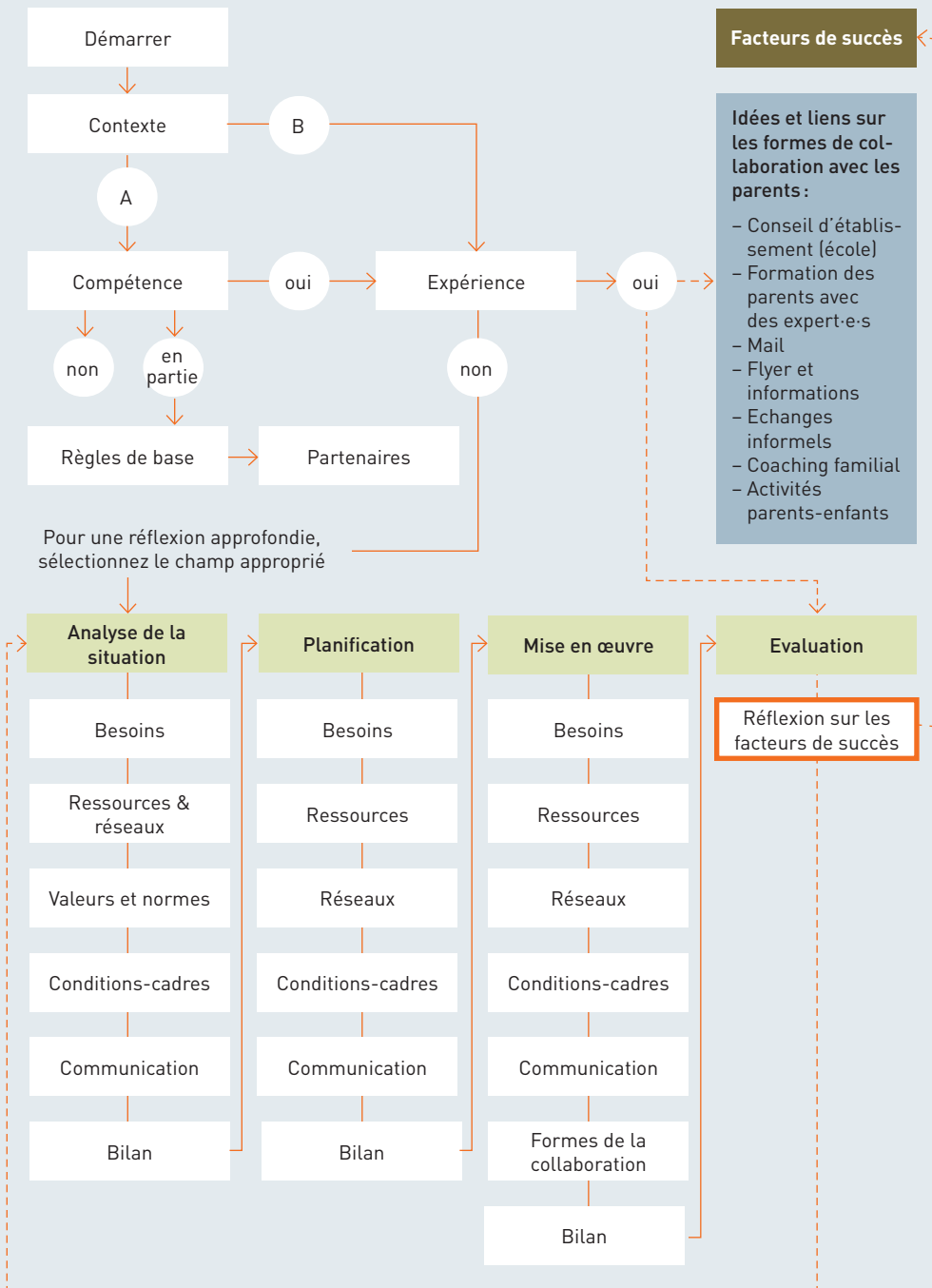


Evaluation

Les questions suivantes vous aideront dans le cadre de l'évaluation et de la réflexion autour de votre collaboration avec les parents.

Référez vous aux → **Facteurs de succès** issus de la théorie et de la pratique, qui constituent la base de ce document.

continuer

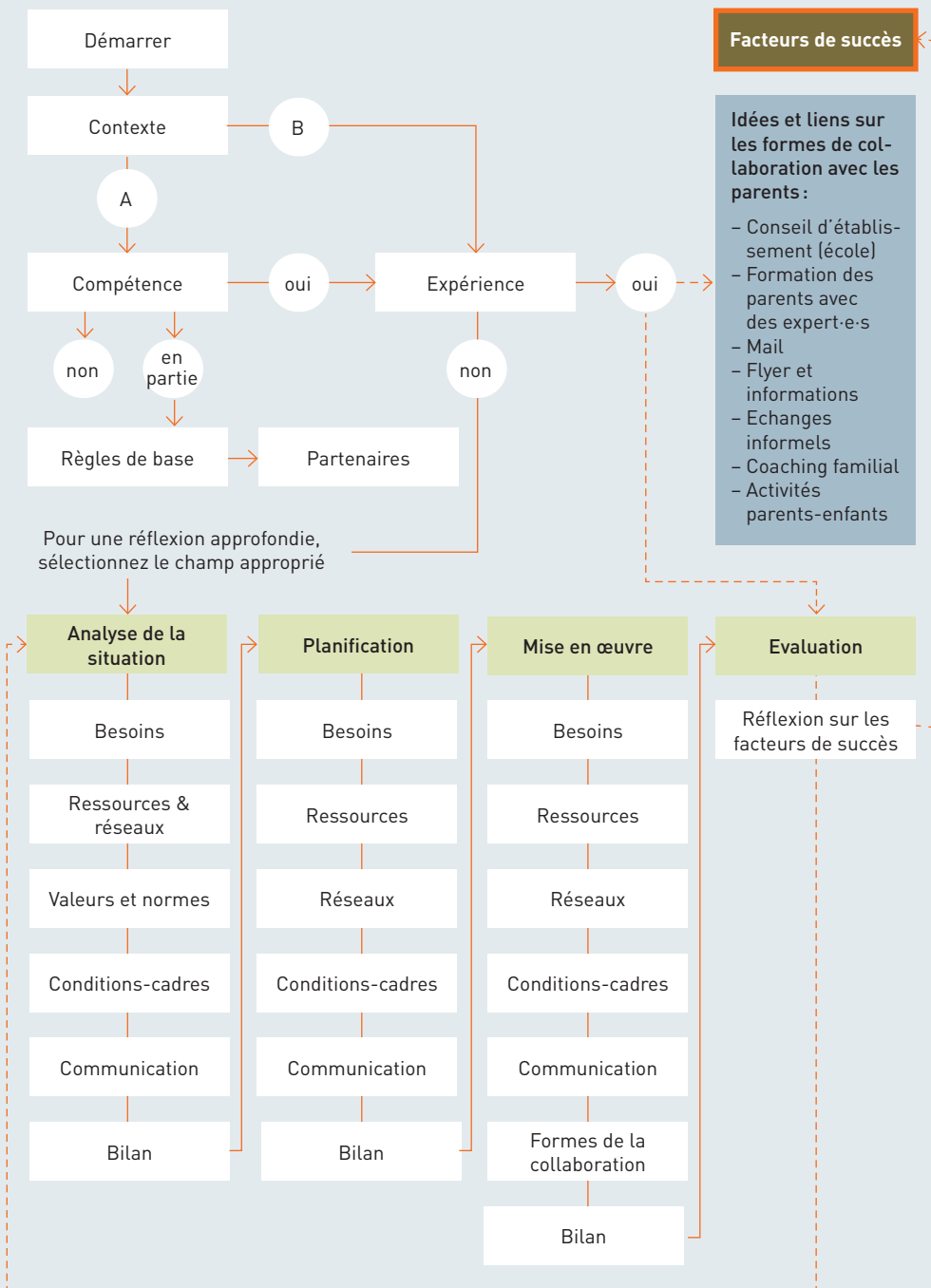


Réflexion sur les facteurs de succès

- La forme et le contenu de la collaboration avec les parents étaient-ils adaptés aux besoins et intérêts des parents ? Comment l'a-t-on garanti et contrôlé ?
- Comment la participation des parents dans l'organisation et la mise en oeuvre de la collaboration a-t-elle été facilitée et encouragée ?
- Comment une attitude privilégiant le dialogue (pour en savoir plus, voir → **Facteurs de succès**) a-t-elle pu se mettre en place lors de la collaboration avec les parents ?
- Comment les ressources et les forces des parents, des partenaires et des personnes clés ont-elles pu être intégrées dans la collaboration avec les parents ?
- Comment l'hétérogénéité des parents a-t-elle été prise en compte ?
- A-t-il été possible de réfléchir à sa propre attitude et à ses valeurs dans la planification et la mise en oeuvre de la collaboration avec les parents ?

💡 Vous trouverez ici une vue d'ensemble et des explications sur les → **Facteurs de succès**

💡 Lors de l'évaluation, si vous constatez que la collaboration avec les parents n'était pas satisfaisante, nous vous recommandons de réitérer → **L'analyse de la situation**



Les facteurs de succès

Une [recherche de base](#) et un atelier de parties prenantes avec des expertes et experts ont permis la définition de six facteurs de succès de la collaboration avec les parents :

Prise en compte des intérêts des parents : les parents sont les personnes les plus à même de promouvoir la santé de leur enfant. Ils transmettent leurs informations, habitudes et compétences. Avant de s'adresser aux parents, il est important de connaître leurs intérêts et leurs besoins et de les prendre en compte.

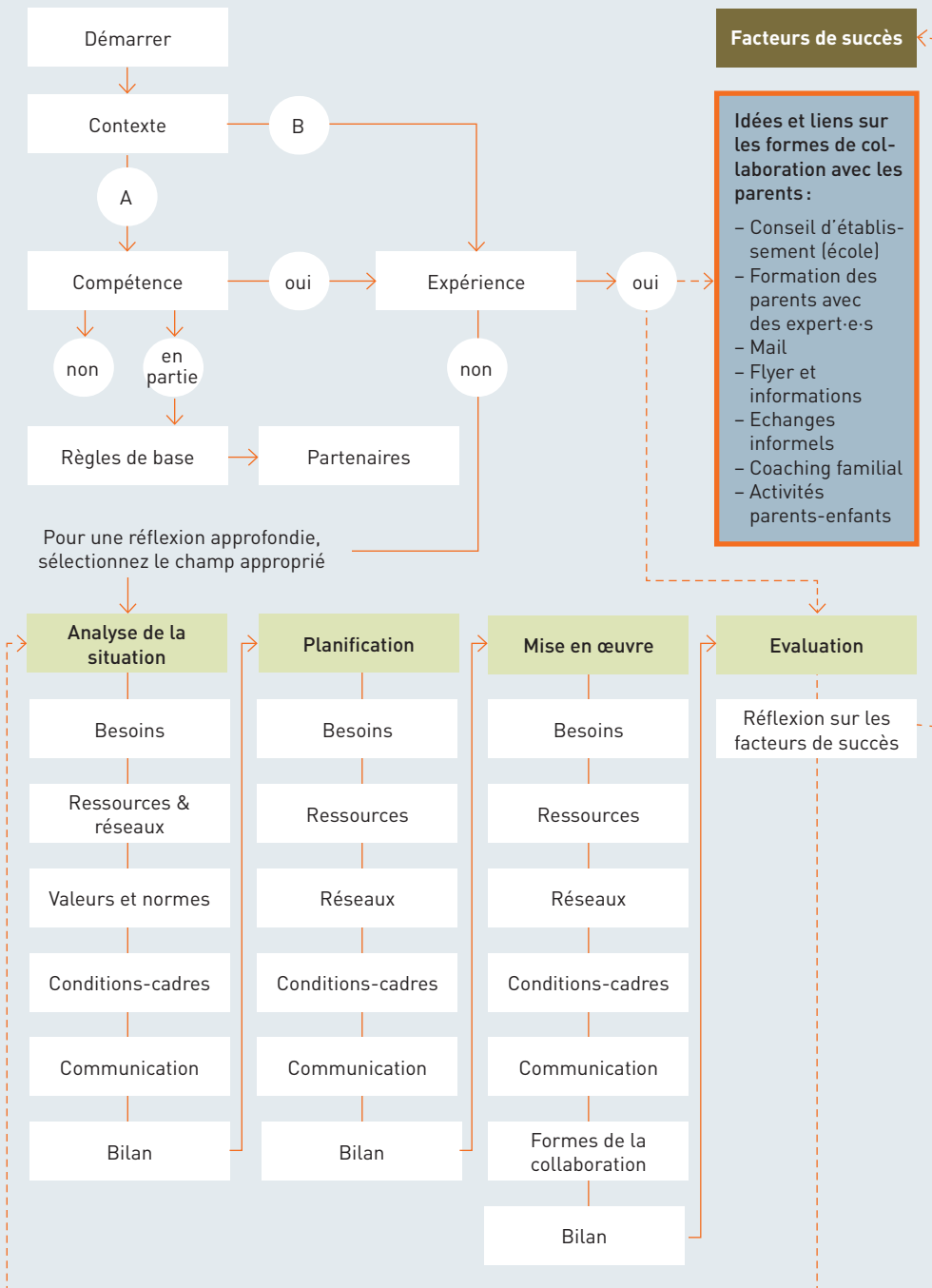
Participation : les parents ne veulent pas seulement participer, mais veulent prendre part aux processus de décision qui concernent leur enfant et en être pleinement acteurs, par exemple concernant les habitudes lors du repas de midi pris en structure d'accueil ou l'organisation de grands projets ou d'événements. Il est important de connaître [les différents niveaux de participation](#) pour être à même de réfléchir à la participation des parents dans le projet.

Attitude privilégiant le dialogue : une attitude privilégiant le dialogue constitue la base pour l'instauration d'une relation de confiance entre les parents et les professionnel·le·s. Ils se trouvent alors sur un pied d'égalité et apprennent ainsi à se connaître. Une attitude privilégiant le dialogue se caractérise par du respect, de l'estime, de l'empathie, une communication authentique et une écoute active.

Orientation sur les ressources : il est essentiel de valoriser les ressources et de prendre en compte les compétences et les forces des parents (p. ex. la relation de proximité qu'ils ont avec leur enfant, tout ce qu'ils savent de lui, leurs expériences, leur réseau et leur parcours professionnel). Pour connaître les forces et intérêts des parents, les professionnel·le·s doivent aller activement vers eux et échanger avec eux.

Prise en compte de l'hétérogénéité : les parents ne sont pas un groupe homogène mais hétérogène (p. ex. du point de vue de l'activité professionnelle, de la langue maternelle, du temps à disposition, du niveau de formation et des principes d'éducation). Cela a une influence sur leurs besoins, leurs conditions et leurs ressources. Ces différences doivent être respectées et prises en considération.

Processus continu d'autoréflexion : la réflexion critique sur sa propre attitude, sur les représentations qu'on a de soi-même, de l'être humain et du monde ainsi que sur la santé est une condition importante pour une collaboration réussie avec les parents.



Ideés et liens sur les formes de collaboration avec les parents

Conseil d'établissement (école)

Objectifs, fonctionnements, compétences du conseil d'établissement

FAPERT : [conseils d'établissement](#)

Exemple du Canton de Vaud :

[Guide de mise en œuvre](#)

Formation des parents avec des expert-e-s

[Offres de formation en Suisse](#)

[Croix-Rouge fribourgeoise](#)

Mail

[Formation des parents CH – Liens utiles](#)

[parentu App – L'application pour les parents informés](#)

[Site pour les parents : MonAdo.ch](#)

Flyer et informations

[Brochures, des guides, des films et du matériel didactique en 56 langues](#)

[Modules de texte pour une lettre aux parents](#)

Echanges informels

[Outil innovant pour faciliter la communication](#)

Coaching familial

[Cf. Liste d'orientation PAC \(Coaching familial\)](#)

Activités parents-enfants

[Offres de l'Association pour l'Éducation Familiale](#)

[Exemples de pratiques](#)

Sur radix.ch/parents vous trouverez plus d'offres, des ressources ou exemples de pratiques provenant de diverses institutions spécialisées.